

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No. 165
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION-POSTALE . . . 3.00

La conférence économique impériale s'est ouverte ce matin à Ottawa (Voir page 3)

Après la démission de sir Henry Thornton

Les adversaires de sir Henry Thornton, — et il en avait de nombreux, — sont dans la jubilation. Ils ne l'ont pas fait congédier, c'est vrai, puisqu'il aurait pu rester au poste jusqu'en octobre 1933; mais leur campagne tenace, sauvage même, vient d'aboutir à ceci, qu'il a donné sa démission tout net pour s'en aller ces semaines-ci. "Je n'ai plus la confiance d'une partie des propriétaires", écrit en somme sir Henry Thornton à M. Manion, fort heureux de ce départ. — il n'a pas eu le moindre mot d'éloges, même personnels, pour sir Henry. — "et il ne me reste qu'à m'en aller, pour que l'on continue la tâche de réhabiliter les Chemins de fer de l'Etat". Le geste de sir Henry a plus d'élégance que la sèche déclaration du ministre des chemins de fer.

Des gens qui ne voulaient plus de sir Henry Thornton, les uns le redoutaient, de la meilleure foi du monde, à cause des dépenses considérables qu'il a faites dans le passé. Il va trop fort, disaient-ils. D'autres le craignaient parce qu'il heurtait de front des intérêts avec lesquels ils avaient partie liée. D'autres l'ont dénoncé parce qu'il n'a pas voulu faire leur jeu, être souple, se plier à leurs combinaisons. Un certain groupe de rivaux, dans le domaine des transports, ont souffert de ce qu'il les avait rudement secoués et que leur prestige s'en est trouvé amoindri. Dans l'ensemble, le petit nombre lui était hostile parce qu'ils pensaient qu'il mettrait en péril l'équilibre financier du pays, avec sa façon très large d'administrer les C. N. R. Ceux-là pouvaient arguer de l'intérêt public. Les autres? De façon directe ou détournée, ils favorisaient les tenants de l'initiative privée, grossissaient le nombre de ceux qui ne veulent pas de l'étatisme en matière de transports ferroviaires et sont prêts à tout pour l'empêcher de réussir. La présence de sir Henry Thornton les contrariait, ainsi que l'allure de sa carrière. Lorsque la crise économique a éclaté, ne venait-il pas de démontrer que les chemins de fer de l'Etat pourraient, avant peu de temps, faire tous leurs frais, malgré leur énorme dette accumulée avant lui, et se poser en concurrents redoutables de l'initiative privée?

On n'a qu'à se rappeler un peu dans quel état pitoyable sir Henry Thornton trouva les différents tronçons de chemins de fer qui forment aujourd'hui le réseau national, comment il réussit à leur donner de la cohésion, à leur insuffler, si l'on peut dire, une âme, à les fonder en un tout qu'il a dirigé avec une maîtrise remarquable, quels qu'aient été par ailleurs ses défauts. — et qui n'en a pas, dans le monde ferroviaire comme ailleurs. De l'intercolonial pour la politique, du Grand-Tronc ruiné par l'impéritie d'administrateurs pour la plupart résidant en Angleterre et qui remplissaient ses bureaux de parents, d'amis et de protégés dont aucun chemin de fer de la bas n'aurait voulu, du Grand-Tronc-Pacifique et du Transcontinental National construits sous l'inspiration d'entrepreneurs mégalomanes ou ambitieux agissant sur des politiciens qui ignoraient tout des transports et ne voyaient là qu'une belle chance de grossir les fonds électoraux, du Canadian Northern lancé par des brasseurs d'affaires forts en coulisses, qui gardèrent pour eux la substance de l'entreprise pour en passer l'enveloppe au pays, que pouvait-il sortir? Une couple de retentissantes banqueroutes, si le gouvernement du temps ne s'était entremis pour tâcher de sauver ces débris. Or, c'est de tout cela que sir Henry Thornton a fait les C. N. R. S'attendait-on donc à ce qu'en moins d'une quinzaine d'années il fit sortir de ces ruines des millions de profits pour l'Etat?

On l'a démontré par des chiffres officiels, rien qu'en six ans, — de 1922 à 1928, — sir Henry Thornton réussit à changer la face des choses. Des réseaux qu'il dut pour la plupart reconstruire, réorganiser, remonter d'un bout à l'autre, il obtint de tels résultats que ses adversaires en furent effarés. Le tableau suivant montre le vaste chemin parcouru en si peu de temps:

	1922	1928
Revenus nets d'opération	\$ 4,726,951	\$56,039,462
Sommes disponibles pour paiement des intérêts	1,211,921	45,131,694
Solde, après paiement des intérêts dus au public	-33,911,315 (déficit)	+3,185,686 (surplus)

Mais depuis? dira-t-on. Depuis? Pouvait-on compter que les C. N. R. échapperaient aux contre-coups de la crise économique présente et que, chargés à fond, comme ils l'étaient, des erreurs passées de ceux qui prétendirent formuler, de 1900 à 1914, notre politique ferroviaire, à Ottawa et ailleurs, ils continueraient de prospérer, tandis que la plupart des entreprises analogues, en Amérique et en Europe, côtoyaient la ruine et que les plus solides, — tel le *Pacifique Canadien*, — étaient elles-mêmes sérieusement atteintes? Rien que ces mois derniers, l'on a pu constater quelles réelles économies, — elles vont se totaliser pour l'année à 40 ou 50 millions, — sir Henry Thornton et ses collègues ont obtenues surtout par la compression des dépenses, aux C. N. R. Harcelé par des adversaires, piqué par ceux-ci, houpillé par ceux-là, le président du réseau national, — on l'a prévu depuis la victoire de M. Bennett en 1930 et la grande part qu'un certain groupe financier prit à sa campagne, — devait à la fin se lasser de la guerre qu'on lui faisait. A ses critiques, il passe la main et s'en va, recommandant à ses anciens employés, à ses collègues, la plus grande loyauté à son successeur temporaire, l'un de ses plus fidèles associés, M. Hungerford. Les erreurs de jugement qu'il a pu commettre, sir Henry Thornton les a d'avance rachetées par son ardeur au travail, par la fusion complète en un tout d'une cohésion parfaite, des rudiments de voies ferrées qu'il reçut de l'Etat en octobre 1922. En dix ans, il aura fourni une tâche extraordinaire telle que nul de ses critiques n'aurait pu le faire. Si c'est aux oeuvres qu'on juge un homme, il les devance, et de très loin, dans le domaine de l'exécution.

Cette démission facilitera dans une large mesure la tâche de la commission royale que préside lord Ashfield et dont on attend d'ici peu de temps le rapport décisif sur ce qu'il convient de faire pour réorganiser judicieusement notre régime des transports. Sir Henry Thornton avait cela dans l'esprit en écrivant à M. Manion. L'homme qui s'en va de façon si calme laisse le champ plus libre à une réforme financière complète. Il n'y aurait pas fait obstacle, certes, mais son absence facilitera les choses. De ce point de vue, il a choisi pour partir une heure opportune, — d'autant que les attaques contre lui ont ébranlé son prestige.

Pourvu que, ce départ obtenu, les tenants de l'absorption du C. N. R. par le C. P. R. et de l'établissement au Canada d'un

L'actualité Une délivrance

On a tenté de faire pour l'art, depuis quelques années, ce que l'on réussit si bien pour la mode féminine. Il s'agit d'une chose soit neuve, hardie, sortant de la routine pour qu'elle soit belle.

Les profanes, sous peine de passer pour des Philistins, n'osent pas trop protester; mais leur sens de l'équilibre ne les ayant pas abandonnés, ils se refusent à admettre que l'outrance ou la caricature, en architecture, en sculpture, en peinture, en musique, soit la formule suprême de l'art.

L'art moderne, confesseur en lui-même, les irrita, les déconcerta et les dérouta. Il est fait d'audace et de brutalité et il mène les moeurs de la jeunesse moderne qui ne connaît plus la retenue ou la simple tenue.

Si chacun réclame le droit de s'exprimer en toute licence, suivant sa personnalité, dans quelque domaine que ce soit, l'ordre, la mesure, le goût, la sagesse, ignorent des disciplines salutaires. Ces théories sont plus pernicieuses dans les pays jeunes comme le nôtre où nous n'avons pas encore accepté entièrement les disciplines contre lesquelles s'insurgent, à raison, peut-être, de l'excès de rigueur de celles-ci, les vieilles civilisations. Les villes américaines sont construites sans souci d'un plan d'ensemble, et la fantaisie individuelle conserve toute sa liberté d'allure. C'est ce qui impartit cette variété de matériaux et cette confusion de lignes dans la construction, grâce à quoi il n'existe pas une seule place ou un seul bout de rue réalisant un accord, un effet d'ensemble. Notre architecture, c'est la musique nègre, le jazz avec ses discordances et ses syncopes, ses coups de cymbales et de grosse caisse qui heurtent les nerfs, de sorte que la musique n'est plus un délassement harmonieux, mais l'équivalent d'une attaque épileptique. Le bruit est fonction de la civilisation moderne et ce bruit n'a pas seulement fonctionné la musique; il régit dans les arts plastiques, car personne ne conteste qu'il y ait des couleurs tapageuses et des lignes violentes, on brûlantes qui produisent sur l'oeil le même effet que les fanfares de cuivres ou les explosions de tambour sur l'oreille.

Mais, encore une fois, le profane n'ose pas protester, car il ne faut pas le gratter longtemps pour trouver le snob, et le snob est descendant en droite ligne des moutons de Panurge.

Que tout soit condamnable dans l'art moderne, personne ne songe à le prétendre. La règle générale s'applique ici et seuls les excès doivent être pointés. Tous les arts anciens ont été, en leur temps, des arts modernes; mais comme le fait observer un manifeste littéraire publié par un jeune groupe d'intellectuels de Milan, il est une règle que l'art doit chérir dévotement, dont il ne doit pas s'écarter sous peine de se détruire lui-même; l'art doit tendre à la beauté.

On éprouve à la lecture de ce manifeste, que nous trouvons dans un journal français, un soulagement, une libération. Il exprime ce que l'on ressentait sans trouver un véhicule convenable pour l'extérioriser. Voici comment parlent ces amis de la mesure et du bon sens:

"L'art, pour être vivant, doit rendre l'esprit d'une époque, mais il est encore plus nécessaire que l'Italie, maestra del mondo, ne s'accommode pas d'une modernité diffuse, morbide et affolée. Le scepticisme, le désarroi spirituel, l'improvisation, l'ignorance, l'erreur provocante et l'excitabilité balourdée, autant de mobiles qui minent ce qu'une critique absurde s'obstine à nommer la modernité. Nous sentons en cela tout comme le peuple, qui en a assez et ne le cache pas.

"Il n'est pas vrai que l'art italien doive, pour aller de l'avant, refuser les leçons des maîtres du passé."

"L'art moderne a fait, en certains domaines, des conquêtes indéfinissables. L'entente des matériaux, la suppression des ornements inutiles, la volonté synthétique, en seraient les caractères entièrement louables, s'ils n'étaient à demi étouffés par des partis pris charlatanesques."

"Nous demandons un art qui tende ouvertement à la beauté. La beauté étant à la fois une consolation et un enseignement. Un art logique, ennemi des déformations idiotes, de la barbarie voulue ou innocente et des mensonges.

"Plus de musique sauvage, plus de stériles gaudes, plus de littérature insensée, plus de tableaux bâclés en une heure, plus de nus ignobles, plus de perspectives déli-

berement fausses, plus de poèmes informes et chaotiques, plus de paradoxes promus vérités premières, plus de rationalismes irrationnels, toutes piperies qui servent à déguiser en génies une armée d'imbécilles et de médiocres. Mais à leur place des oeuvres conçues et achevées, humaines, dont la vérité ou la fantaisie plaise à tous sans jamais dérouter.

"Nous voulons être modernes sans méconnaître ni les leçons du passé ni ce que les sens et la raison conseillent. Nous voulons trouver une parole nouvelle qui ne soit ni un balbutiement ni un blasphème."

Paul ANGER

Bloc-notes

René Bazin

Les dépêches de ce matin nous annoncent la mort du vieil écrivain catholique. Il avait soixante-dix-huit ans. Nous avons tout récemment encore, alors que nous arrivions les premières nouvelles de la crise qui vient de l'emporter, rappelé la noble et fructueuse carrière de René Bazin. Nous aurons l'occasion quelque jour de ces jours de publier sur son oeuvre une nouvelle étude d'ensemble. (On se rappellera qu'à propos de *Magnificat*, ce roman de la soixante-quinzième année qui restera peut-être le chef-d'oeuvre de l'écrivain, M. l'abbé Groulx a déjà publié ici une étude de ce genre).

La Gazette, en annonçant la mort de René Bazin, accompagne la nouvelle d'un commentaire qui a dû faire sursauter tous ceux qui ont quelque connaissance des choses françaises. Elle dit qu'après avoir été, au temps de sa jeunesse, un "ardent disciple de l'Eglise catholique", René Bazin, au temps de sa maturité, eut avec l'Eglise une querelle publique, mais que la plaie fut plus tard cicatrisée et qu'il écrivit la vie romancée de Charles de Foucault.

La vérité, tout le monde le sait, c'est que René Bazin a été toute sa vie un catholique notoire. A propos d'un très petit nombre de ses livres, certains ont posé une question d'opportunité, mais personne n'a jamais douté de la fidélité religieuse de l'écrivain ni de son constant désir de servir l'Eglise.

Pour les écoles

Nous avons l'autre jour demandé s'il est vrai que certains octrois s'élèvent à l'ordinaire remis aux commissions scolaires vers la mi-avril, ne l'avaient pas encore été à la fin de l'année scolaire.

Nous avions à ce moment sous les yeux les noms de quatre ou cinq municipalités scolaires où l'on nous affirmait que les choses s'étaient ainsi passées.

Personne, à notre connaissance, n'a encore répondu à notre question. Nous produisons donc une nouvelle pièce. Celle-ci, datée des premiers jours de juillet et donc postérieure à la clôture des classes, émane du Département de l'Instruction publique. Elle porte la signature même du Surintendant (il va de soi que nous n'entendons point mettre en cause celui-ci, qui ne peut tout de même distribuer que l'argent que le Trésor met à sa disposition) et dit: "... Je regrette d'avoir à vous dire que les circonstances me forcent de différer quelque peu le paiement des subventions dues à votre municipalité scolaire. Dès que la chose me sera possible, et j'ai lieu de croire que cela ne saurait tarder, je vous enverrai le montant auquel a droit votre municipalité."

Cette lettre est du type circulaire. Le nom du destinataire, la date d'expédition et la date de la requête à laquelle elle répond, dans la phrase du début: En réponse à votre lettre du... ainsi que son numéro d'ordre, sont d'une encre spéciale et s'insèrent, de toute évidence, dans un texte antérieurement préparé.

D'où il est facile de conclure que, si l'on a jugé à propos de faire préparer ainsi, dès la première quinzaine d'avril, semble-t-il, une circulaire de ce type, c'est qu'on s'attendait à de nombreuses demandes d'information.

Et nous posons de nouveau cette question: combien de municipalités scolaires n'ont pas encore reçu — on n'avait pas reçu, à la clôture de l'année scolaire, (celle dont nous parlons présentement n'avait encore rien reçu à la mi-juillet) les subventions qui leur étaient dues? Quelle a été la cause de ce retard?

Quant à ses conséquences, on les peut facilement deviner. Les difficultés générales rendent plus ennuyeuse, plus lente que d'habitude la perception des cotisations scolaires. En retardant le paiement

monopole absolu des chemins de fer aux mains d'intérêts particuliers n'aurait pas emporté le morceau. La présence de sir Henry Thornton gênait de façon sérieuse les calculs des partisans de ce projet. L'animateur du C. N. R. disparu, leur tâche s'en trouvera peut-être facilitée d'autant. Aussi, à cause de cela en particulier, le départ de sir Henry Thornton est à regretter. Et l'on ne devra pas s'étonner si, d'ici quelques mois, on découvre dans les manoeuvres qui l'ont précipité de toutes autres préoccupations que celle de l'intérêt public.

Georges PELLETIER

Les techniciens de langue française à la conférence

Le premier ministre doit en faire nommer quelques-uns — M. Manion et les journaux — Comment les journalistes se renseigneront — Le programme de l'ouverture

Ottawa, 21. (D. N. C.) — La Conférence économique impériale s'ouvre ce matin, à onze heures. Tout est prêt pour cette cérémonie qui n'aura pas lieu à huis clos. Non seulement les journalistes seront-ils admis et pourront-ils raconter comment les choses se sont passées, mais le public pourra suivre la cérémonie à la radio. Des microphones ont été installés dans la Chambre des Communes. Le message du Roi, les discours de Son Excellence le gouverneur général, le discours de M. Bennett et les discours des autres chefs de délégations seront irradiés.

Bien que M. Bennett ait décidé de ne pas admettre les journalistes à toutes les séances de la Conférence, il tient à ce que les journalistes qui sont venus ici des quatre coins du monde puissent en parler à leurs lecteurs. Il a nommé pour cela un agent de liaison entre la Conférence et les journalistes et cet agent de liaison sera un molendin, personnage que le ministre des chemins de fer et canaux, le Dr Robert Manion.

Après-midi et hier soir, le Dr Manion a réuni les journalistes en question; l'après-midi pour leur communiquer des informations, le soir, pour leur offrir à dîner. Le dîner, qui a eu lieu au Royal Ottawa Golf Club, en terre québécoise, ne comportait heureusement pas de discours. Il n'est donc pas difficile d'en rendre compte.

Au cours de la réunion d'hier après-midi, le Dr Manion a expliqué aux journalistes que pendant toute la durée de la conférence, sera à leur disposition pour les tenir au courant de ce qui se passe. Il les rencontrera chaque jour, deux fois chaque jour, vers midi, et le soir, vers cinq heures, pour leur dire ce qui sera fait dans les comités de la conférence.

Non seulement le Dr Manion ou quelqu'un qui le remplacera remettra aux journalistes un communiqué officiel, mais les journalistes pourront poser des questions et il leur sera répondu.

Le Dr Manion nous a bien laissé entendre que les réponses aux questions qui lui seront posées n'auront rien d'officiel. Cela permettra quand même aux représentants de la presse de se tenir au courant. Il est entendu cependant que ni le Dr Manion ni aucun de ses assistants ne fourniront de précisions sur l'attitude particulière des différentes délégations. L'attitude de chacune

des subventions, le gouvernement ajoute à des embarras qui, parfois, sont déjà grands.

Il est excellent de conseiller aux municipalités de ne pas réduire le traitement des instituteurs. Mais il eût été excellent aussi de leur payer, en temps opportun, ce qu'on leur devait.

Pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

Le dimanche

La Gazette du Nord, éditée à Amos, publiait dans son numéro du 15 juillet, l'information suivante (nous supprimons intentionnellement les noms des victimes):

Deux ouvriers travaillant à la mine Beatty, dans le canton Du Parquet, à 35 milles de Rouyn, ont trouvé une mort bien tragique dimanche dernier. Les victimes sont...

Les deux malheureux ouvriers avaient tout préparé à 250 pieds sous terre, pour faire sauter du roc avec une grande charge de dynamite. Comme ils allumaient les fusées, pour remonter l'exploit, le toit de la surface, une explosion se produisit et les deux hommes furent lancés à une grande hauteur. On ne retrouva que leurs corps déchiétés.

La Gazette du Nord annonce que "l'enquête du coronar aura lieu l'après-midi, à 2 heures, au département des mines sera terminée". Puisque l'effroyable accident s'est produit le dimanche — vers dix heures, d'après nos renseignements personnels — le Procureur général voudra sans doute profiter de l'occasion pour savoir si les administrateurs avaient bien légalement le droit de faire faire, le dimanche, le travail où les deux malheureux ouvriers ont trouvé la mort.

Il y aura des élections

Il est assez difficile de démêler à travers les premières dépêches le caractère et l'exacte portée du coup d'Etat allemand.

Mais il ne faut pas oublier qu'il y aura, le 31 juillet, des élections générales pour le Reichstag, la Chambre basse du pays. Ce sont elles qui, en définitive, décideront de la forme du prochain gouvernement.

Quelle influence aura sur ces

des délégations n'est-elle pas susceptible de changer au cours d'une conférence qui, à ce qu'il semble, devra durer six semaines ou deux mois? C'est même précisément l'un des objectifs de la conférence qui d'obtenir des changements d'attitudes.

Il va sans dire qu'il reste loisible à chacun des journalistes qui sont ici de se renseigner d'autres sources. C'est même pour cela que tant de journalistes — près de deux cents et qui sont venus des quatre coins du monde — se trouvent à Ottawa.

Rien n'est encore décidé à ce propos, mais il semble probable que les séances de la conférence auront lieu dans la matinée, de 10 h. 30 à midi et demi, et dans l'après-midi, de 3 à 5 heures. Certains délégués auraient manifesté l'intention de commencer les séances du matin plus tôt, à 9 h. 30, par exemple. Il n'est guère vraisemblable que cela fasse l'affaire de la majorité.

En tout cas, les délégués eux-mêmes décideront de cette question.

L'ouverture, ce matin

La cérémonie de ce matin sera présidée par Son Excellence le gouverneur général qui arrivera au parlement à onze heures. Il fera son entrée par la porte de la Chambre des Communes.

Le premier ministre, M. R. B. Bennett, le conduira jusqu'au fauteuil présidentiel. Son Excellence donnera d'abord lecture d'un message du Roi et prononcera ensuite un discours de bienvenue aux délégués.

Et puis Son Excellence s'en ira. La conférence élira alors son président. On entend dire ici que M. Bennett sera choisi comme président de la conférence. Il n'est pas impossible non plus que M. Stanley Baldwin soit désigné à cette haute fonction. C'est en tout cas M. Bennett qui prononcera le premier discours après le départ du gouverneur général. Ce discours de M. Bennett sera suivi de la conférence.

M. Baldwin parlera après lui, et à tour de rôle, selon l'ordre de préséance, les chefs de chacune des délégations. La préséance est établie comme suit: Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, Etat libre d'Irlande, les Indes.

On s'attend à ce que des premiers discours les chefs de délégation

élections le coup d'Etat d'hier, c'est une tout autre question et sur laquelle l'événement seul pourra nous fixer.

O. H.

L'Encyclique "Caritate Christi"

POUR LA PROPAGANDE
Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques se réfèrent, dans leur dernière lettre collective, à la récente Encyclique de S. S. Pie XI: *Caritate Christi*. Ils la qualifient de "document de la plus haute importance".

Plusieurs ont déjà voulu se procurer ou répandre cette Encyclique. Plusieurs, sans doute, le voudront encore. Nous leur rappelons qu'elle a été publiée dans la collection du Document à des prix qui en rendent la diffusion très facile:

5 sous l'exemplaire, franco;
50 sous la douzaine, franco;
\$3.50 le cent,
\$15 les cinq cents,
\$25 le mille, port en plus dans ces derniers cas.

Adresser les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241).

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphenez Harbour 1241.

La conférence impériale commence

Les séances de la conférence impériale commenceront aujourd'hui. Cette importante réunion suscite l'attention non seulement au Canada et dans les pays qui forment l'empire britannique, mais aussi à l'étranger.

Le "Devoir" a déjà publié sur les conférences impériales une première série d'articles de son directeur, M. Henri Bourassa, la semaine dernière. Notre journal continuera de s'intéresser de très près à ce qui va se passer à Ottawa. Depuis lundi il donne une chronique spéciale au journal d'Ottawa. M. Emile Benoist, notre chroniqueur parlementaire à Ottawa, passera le temps de la conférence dans la capitale; il nous adressera des articles sur les délégués, les délégations, leur travail, etc. Le "Devoir" publiera aussi des articles de commentaires sur les décisions des délégués, outre de nombreuses informations de toutes sortes, et de première main.

A ceux que la conférence intéresse et qui ne reçoivent pas déjà le journal, ou qui, le recevant, veulent le faire aussi lire à des amis, le "Devoir" offre un abonnement de trois mois, au Canada, par poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au prix exceptionnel de \$1.25 payable d'avance. Déjà plusieurs de nos abonnés réguliers ont pris avantage de cette offre: nous la maintiendrons jusqu'à la fin de ce mois-ci. Ceux qui préfèrent un abonnement d'un an peuvent en solder le prix par versements, pour le Canada, de \$2 tous les quatre mois.

Adresser remises et commandes: Le "Devoir", C.P. 4020, Montréal (service des abonnements.)

Formule de compromis

Les quatre grandes puissances à la conférence du désarmement en arrivent à un compromis sur l'artillerie lourde

Genève, 21. (S. P. A.) — Les quatre grandes puissances à la conférence du désarmement, la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et l'Italie, ont enfin réussi hier à trouver une formule de compromis qui les met d'accord sur la question de l'artillerie lourde de terre. Il ne reste plus à la conférence qu'à s'occuper après avoir adopté une résolution qui résume le travail accompli à date, énoncer les points sur lesquels les différentes nations sont d'accord et indique ce qui reste à faire.

La résolution d'ajournement fut publiée hier avant que les quatre grandes puissances se fussent mises d'accord sur la question de l'artillerie lourde. Les Etats-Unis voulaient l'abolition de toute l'artillerie lourde de terre. La résolution qui a été finalement adoptée prévoit la limitation des pièces de certains calibres.

M. Hugh Gibson, membre de la délégation des Etats-Unis, a alors fait la déclaration suivante: "La présente résolution est la première qui contienne des engagements définis au sujet de réductions générales des armements de terre et des effectifs militaires. Elle reconnaît la nécessité d'alléger le fardeau financier que la guerre et les préparatifs de guerre ont imposé au monde."

Retraite fermée pour jeunes gens

Une retraite fermée pour jeunes gens s'ouvrira à la villa La Broquerie, Boucherville, jeudi, le 28 juillet au soir, pour se terminer le 31 juillet.

Prière de retenir vos chambres au plus tôt possible chez M. Lionel Mantha, FR 6254, ou chez M. Philias Godin, FA 1652.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ARBOR — Vendredi, le 22 courant à 8 heures, à l'église St-Étienne-Jésus, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme P.-A. Arbour. Parents et amis sont priés d'y assister.

Avis de décès

DACIER — A Saint-Lambert, le 20 juillet 1932, décédé Marie-Louise Tassé, épouse de C.-O. Dacier. Funérailles le 22 courant à 9 heures à St-Lambert. Lieu de la sépulture: la Côte-des-Neiges.

BERTHIAUME

— A Montréal, le 19 juillet 1932, à l'âge de 58 ans, est décédé Arthur BERTHIAUME, président de la "Press" et de feu l'hon. Trophée BERTHIAUME et épouse de Blanche BOURGEOIS.

Nécrologie

AVON — A Montréal, le 19, à 51 ans, Olivia Domper, veuve de Charles-B. Farand, épouse de François Avon.

BEAUCAGE — A Côte-des-Neiges, le 19, à 56 ans, Zéphirin BEAUCAGE, époux de Marie-Louise St-Aubin.

BERIAULT — A Montréal, le 19, à 73 ans, Fabien BERTHAULT, époux en premières noces de Joséphine Lévesque et en secondes de feu Eva BOURBOURNAIS.

BERUBÉ — A Montréal, le 18, à 19 ans, Joseph Stenson, fils de J.-Arthur Bérubé et Rose-Marie Stenson.

CHATEAUNEUF — A Montréal, le 18, à 63 ans, Mme veuve Jacques Châteauneuf, née Edouardine Sarrazin, autrfois des Trois-Rivières.

COLETTTE — A Montréal, le 19, à 44 ans, Charles Collette, époux de Bertha Paré.

CHOQUETTE — A Montréal, le 18 à 23 ans, accidentellement, Edgar Choquette, du journal "Le Canada".

COMTE — A Montréal, le 19, à 65 ans, Ada Marcotte, épouse de feu Joseph Comte.

DESPRES — A Montréal, le 19, à 36 ans, Henri Despres, époux d'Emilia Lemay.

FORGET — A Montréal, le 19, à 34 ans, Mme Marie Forget, née Alice Jackson.

FORGET — A Montréal, le 20, à 57 ans, Mme J.-A. Forget, née Marguerite St-Jean, épouse de Rev. M. J.-A. Saint-Jean, curé de St-Denis.

GAGNE — A Montréal, le 18, Gérard Gagné, fils d'Arthur Gagné et Alice Haie.

GLADU — A 6 ans, Gérard Gladu, fils de feu Charles Gladu et Albertine Raymond.

JUBINVILLE — A Montréal, le 18, à 31 ans, accidentellement, Pierre Jubin, époux de Fédora Alexandre.

JUBINVILLE — A Montréal, le 18, à 61 ans, époux de Maria Beauchamp.

LANGLOIS — A Montréal, le 20, à 85 ans, Mme veuve Achille Langlois, (Delima Favreau).

LACROIX — A l'hôpital St-Joseph, le 19, à 62 ans, Dame Dédé Lacroix, épouse de Marceline Lafontaine, épouse en premières noces de Georges Deschamps.

LAURON — A St-Jérôme, le 19, à 34 ans, Edouard Lauron, époux d'Alfred Boyer.

LEBEAU — A Montréal, le 18, à 47 ans, M. Arthur Lebeau, époux d'Ernestine Caumartin.

LEGAULT — A Montréal, le 19, Mme Wilfrid Legault, née Antoinette Dalgé.

MARTIN — A Montréal, le 20, à l'hôpital St-Jeanne d'Arc, Mme veuve Al. Martin, née Eugénie Tétreault.

MILLETTE-LAFONTAINE — A Montréal, le 20, Marie-Ange Lafontaine, épouse d'Eugène Millette.

PELLETIER — A Montréal, le 18, à 19 ans, Roger Pelletier, fils de M. Ovide Pelletier, décédé, et de Mme Pelletier.

RAYMOND — A Montréal, le 19, à 75 ans, Mme veuve Olivier Raymond, née Delphine Bouchard.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

G. Vandelac, Jr. Tél. Bélair 1717 Alex. Gouz

NOS SERVICES

SALONS MORTUAIRES

ASSURANCE FUNÉRAIRE

DIRECTION DE FUNÉRAILLES

AMBULANCES PRIVEES

Tél.: Plateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE

FRAIS FUNÉRAIRES

JOS. JEANNOTTE, Président. L.-E. COURTOIS, Gérant-Général

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Demandez notre Prospectus

L'industrie de l'acier

Les représentants canadiens et anglais s'entendent sur plusieurs points

Ottawa, 21 (S.P.C.) — Suivant une déclaration de sir William Clarke, président de la "British Steel Federation", des représentants de l'industrie de l'acier du Canada et de celle de Grande-Bretagne s'entendent dans une bonne mesure sur un programme commun. On prévoit, ajoute sir William, que par suite de la récente réunion, une collaboration plus complète qu'il n'en a jamais existé entre ces deux industries deviendra possible après la conférence d'Ottawa.

Voici la déclaration de sir William Clarke:

Les conversations anglo-canadiennes se sont terminées à Montréal le 13 juillet. Les résultats de la conférence ont été résumés dans un mémoire rédigé d'un commun accord et qui sera remis aux gouvernements canadien et britannique pendant la conférence d'Ottawa. Ce mémoire est confidentiel et ne sera pas publié.

Il est toutefois possible d'annoncer que les réunions ont été extrêmement cordiales et instructives et que l'on prévoit que par suite d'un examen complet de la situation et de ses difficultés une collaboration plus complète que jamais il n'en a existé jusqu'à présent deviendra possible après la conférence d'Ottawa. L'industrie canadienne affirme la nécessité de protéger ses propres intérêts, mais on reconnaît aussi que les producteurs britanniques peuvent fournir un volume considérable d'acier et de fer au marché canadien sans faire tort aux intérêts et aux aspirations légitimes de l'industrie canadienne, et que la coopération avec les industriels de l'acier et du fer du Canada peut beaucoup faciliter cela.

La délégation de l'industrie britannique du fer et de l'acier apprécie profondément la manière dont les industriels canadiens lui ont exposé leur situation. D'autre part, les représentants canadiens reconnaissent que la manière dont la délégation britannique leur a énoncé sans réserve les faits de la situation à son point de vue démontre d'une manière concluante que l'industrie britannique est résolue à continuer, aussi effectivement que le permet le présent état de choses, la ligne de conduite qui, suivant une déclaration faite dès le début, doit régir leurs procédés de coopération à l'organisation du marché canadien dans l'intérêt de l'acheteur et du consommateur également.

La canalisation du St-Laurent

Washington, 21 (S.P.A.) — Dans un rapport présenté hier, le Conseil mixte d'ingénieurs affirme que le projet de deux barrages, adopté pour la canalisation du Saint-Laurent ne nuira pas à la navigation dans le port de Montréal et en aval de ce port.

S. E. le cardinal Verdier

Le programme de S. Em. le cardinal Verdier durant son séjour à Montréal comportera comme principale cérémonie en son honneur une messe solennelle à Notre-Dame dimanche prochain qui sera célébrée par M. Pierre Boissard, vicaire supérieur de la Compagnie de St-Sulpice et prédicateur de la retraite générale sulpicienne, et à laquelle son Eminence assistera au trône. Le curé de Notre-Dame, Louis Bouchier, P.S.S., présentera Son Eminence aux fidèles et le cardinal sera invité à dire quelques mots.

Ce matin Son Eminence a célébré la messe à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et, demain, la célébrera à la maison mère de la Congrégation Notre-Dame. Demain M. Bouchier communiquera aux journaux le programme détaillé des visites de Son Eminence. Il est déjà entendu que demain le cardinal sera invité à aller visiter la maison sulpicienne d'Oka de même que la ferme sur la pointe de la rivière Outaouais.

Le cas de Corbett

Robert Corbett, jeune homme de 17 ans de Toronto, qui a comparu en cour criminelle hier sous l'accusation de vol de chemises, est tombé subitement malade à la prison de Bordeaux mardi soir et est décédé hier matin. La nouvelle s'est répandue à la cour lorsque le jeune homme fut appelé à répondre à l'accusation portée contre lui. Selon le greffier, M. Georges Monarque, le jeune homme semblait en bonne santé hier. Corbett a expliqué au juge qu'il avait commis le vol dont on l'accusait parce qu'il voulait se procurer quelques sous pour manger.

Son corps est actuellement à la morgue.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

La dégringolade continue

Depuis La Fontaine la situation n'a pas été brillante. A qui la faute? Hélas! Trois fois hélas! Rendons grâce à notre tempérament de vaincus.

Ca débuta en 1870 avec Cartier dans la première affaire Riel et fut intensifié lors de la question des écoles du Nouveau-Brunswick, en 1875. Et nous avons cédé, pour garder le pouvoir.

Vint la deuxième affaire Riel en 1885: Les ministres conservateurs Chapleau et Langevin furent incommensurables de lâcheté.

Auons que, vu les précédents de 1870 et de 1885, ça devenait un peu plus difficile.

La question fut posée au point de vue dogmatique et affirmée comme axiome de droit en 1896 par le grand Canadien, sir Wilfrid Laurier.

Pour prendre le pouvoir, il combattit la loi réparatrice de Tupper et, pour la première fois, en tant que ministre, l'esprit de la constitution, les droits de la minorité furent officiellement sacrifiés. Cela s'appelle le règlement Laurier-Greenway.

Vu les précédents, la position de Laurier était un peu plus difficile. Sa soif du pouvoir la rendit impossible.

Suivant la parole de ce patriote averti et si éclairé, Oliver Asselin, "1896 fut la grande faute initiale, que nous n'avons cessé de payer".

Plus tard, en 1912, sur la question des écoles du Keewatin, ce fut le fin fond de l'ignominie. Evidemment, c'était bien plus difficile, étant donné l'attitude prise par l'idole de la race. C'est la seule excuse des ministres conservateurs du gouvernement Borden.

Aujourd'hui, c'est la Conférence impériale et Québec ne paraît guère représentée. On blâme le premier ministre. Est-ce bien sa faute?

Il n'y a aucun doute que le premier ministre est débordé, surchargé.

Mais qui l'avise? Je ne veux pas encore les nommer, mais il est bien mal avisé, si ceux qui sont censés le conseiller ont le prestige suffisant pour se faire entendre, sinon écouter.

Le parti conservateur a vingt-cinq députés à Ottawa: il ne reste au pouvoir que par le vote fidèle de ces vingt-cinq. Il est juste de dire qu'il leur serait bien difficile, en examinant la chose publique, de voter autrement.

Seulement, il convient de dire que jamais, sous aucun gouvernement, notre race n'a eu aussi peu d'influence.

Sous l'administration de M. King, les choses allaient assez mal. Mais

le grand prestige de M. Lapointe paraît au plus pressé. Il est impossible de comparer l'oeuvre et la force du député de Québec-Est à nos trois ministres actuels.

Si nihil componere magna. Pas un nom français à la Conférence, à part les trois messieurs en place; le caractère bilingue de notre pays complètement oublié ou prescrit.

Quelle humiliation devant la fierté de l'Irlande ou la fermeté du Sud-Africain.

Que nos ministres se réveillent de la torpeur des grasses prébendes et au plus tôt. Autrement la sortie de l'éthargie sera pénible quand sonnera la trompette du jugement aux prochaines élections.

Je suis conservateur de doctrine, je crois à la politique de M. Bennett. Pour le bien du pays, il serait malheureux de retomber dans le marasme et la ruine parce que ceux qui devraient être écoutés n'ont pas le cœur ou le cerveau à la bonne place.

Armand LAVERGNE

La navigation

Prochaines croisières de 6 à 10 jours

Diverses compagnies de navigation organisent de courtes croisières afin de conserver aux voyageurs leur popularité et leur attraction et en même temps afin de maintenir leurs affaires. Parmi ces compagnies on peut citer:

Le Pacifique Canadien, dont le Duchess d'Althol, qui arrivera à Montréal vendredi, repartira le soir même pour un voyage de huit jours à New-York. C'est là la première seulement d'une série de semblables croisières.

Le Canadien National dont les navires de la classe Lady font régulièrement des voyages d'une dizaine de jours aux Bermudes.

La ligne White Star dont le plus beau paquebot qui remonte le fleuve, le Laurentic, vogue présentement vers New-York depuis lundi soir et qui entreprendra deux autres croisières de Montréal à New-York les 30 juillet et 9 août.

La Compagnie Générale Transatlantique, dont le Paris et le France accomplissent un ensemble de 7 croisières dites triangulaires de New-York aux Bermudes en passant par Halifax pour retourner à New-York. Il reste quatre croisières que le France fera aux dates suivantes: 20 août, 27 août, 3 septembre et 10 septembre. Elles ont une durée de six jours.

La Clarke Steamship Company, dont le navire de plaisance, le New Northland, est actuellement en croisière à Terre-Neuve et au Labrador.

Une nouvelle croisière dans cette région aura lieu le 26 juillet prochain, départ de Montréal, et une autre au milieu d'août. D'autres compagnies organiseront en septembre des croisières du même genre.

MILLET ROUX & LAFON

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. Marquette 8495

Instruments chirurgicaux de GENTILE & CIE de Paris

Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris

Rayons X des établissements R. CASEL, de Paris

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

Nouvelles brèves

M. Emile Vaillancourt, professeur à l'Ecole de tourisme de l'Université de Montréal et échevin d'Outremont, sera de retour de son voyage à Caen, où il a assisté aux fêtes du cinquième centenaire de la fondation de cette université normande. Il fait la traversée à bord du Duchess d'Althol.

Le cargo Firby, qui échoua dans le détroit de Belle-Isle le 24 juin dernier, vient de repartir à Québec où il attend que les réparations qu'on est en train de faire au Briarwood qui vint en collision à l'embouchure du Saguenay avec l'Empress of Britain lundi, et celles qu'on a commencées à faire aussi au Canadian Victor, de la C. N. S. soient terminées. A son tour il entrera ensuite dans la cale-sèche de la Davies Shipbuilding, filiale de la Canada Steamship Lines.

A bord de l'Empress of Japan, arrivé à Vancouver mardi, on remarquait Russell Owen, correspondant du Times de New-York, qui fit l'expédition du commandant Byrd au pôle sud. Il revient de Honolulu, où il a étudié pendant six mois la question de l'indépendance des Philippines.

Un passager de sept ans s'est embarqué seule, hier, à Québec, sur l'Empress of Britain, pour se rendre en Angleterre passer l'année à l'école Saint-Hilaire, Horley, Surrey. Elle se nomme Rosalie Taylor.

Le nouveau ministre du Japon à la Cour Saint-Jacques de Londres S. E. le Dr Quo Tai Chi, est arrivé à Vancouver mardi soir à bord de l'Empress of Britain, en route pour Londres. Le nouveau ministre qui est tout jeune est accompagné de sa femme et traversera le Canada pour s'embarquer probablement à Montréal.

Le Manhattan, le plus gros navire construit en Amérique jusqu'à date, d'un coût de \$10,000,000, quittera New-York pour Cobh, Plymouth et le Havre pour la première fois le 10 août prochain. On prévoit qu'il portera un courrier spécial de 100,000 lettres.

Le capitaine John-F. Jensen,

qui commandait jusqu'à maintenant divers navires de la ligne Roosevelt-International Mercantile Marine sera attaché au commandement du Président-Roosevelt. Le capitaine George Fried, qui commandait le President-Roosevelt, passe au commandement du nouveau navire Manhattan.

Des artistes choisis parmi les musiciens et les équipes de services des deux paquebots amarrés dans le port hier soir, le Duchess of Richmond et l'Alaunia, ont été les vedettes du concert du club des Marins catholiques. Il y avait une nombreuse assistance.

Les citoyens allemands qui se trouveront à bord de navires allemands le 31 juillet prochain, pourront voter pourvu qu'ils soient un minimum de 50. C'est la première fois que cette autorisation spéciale est accordée.

Au cours de la dernière traversée de l'Empress of Britain vers Québec, les délégués britanniques se sont servis des lignes téléphoniques communiquant avec Londres, New-York, Montréal, Ottawa, Toronto, Cape Town, Paris et autres endroits pendant 15 heures sur 24 par jour.

Le Duchess of Richmond part demain pour Glasgow, Belfast et Liverpool avec plusieurs passagers au nombre desquels on remarque un groupe de Frères des Ecoles Chrétiennes, les Frères J. A. Pelletier, J. P. Saint-Georges, M. Langlois, L. Patry, E. Sauvé, J. O. Trudeau, L. Martineau et J. Macdonald; M. et Mme H. P. G. Bertrand, M. et Mme S. E. Hingworth; M. et Mme Lewis R. Hersey, Mlle Olga et M. Milton Hersey, tous de Montréal.

Vacances enchantées A PARIS!!

DEPART LE 6 AOUT à bord de l'"Empress of Britain"

\$182.50

Téléphone: PL. 3646

ou écrivez à

Agence de Voyages Turcotte

1408 rue Bleury, MONTREAL

Hamilton, Bermudes, 21. — Le Lady Somers, de la Canadian National Steamships a fait escale ici hier en route pour Montréal avec plusieurs passagers et une grosse cargaison de produits de l'Honduras Britannique, des Bahama et des Bermudes. Le Lady Somers arrivera à Montréal lundi prochain.

Le Lady Rodney, de la même compagnie, est aussi dans notre port et continuera demain sa route pour les Antilles du Sud. Hier, le Prince Henry est parti de Saint-Georges pour retourner à Boston.

Québec, 21. — Le paquebot cargo Colborne est attendu ici aujourd'hui des Antilles. Il transporte une cargaison de produits exotiques et plusieurs passagers. Son voyage dans la mer des Antilles a duré un mois.

Halifax, 21. — Le Chomedy, cargo de la Canadian National Steamship, est attendu ici aujourd'hui.

(Suite à la page 6)

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPEUTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Pénneau, I.C. et Arpenteur.
M. Cloutier, I.C.

Les Ingénieurs Associés

LIMITÉE

INGENIEUR, CONSEILS

Béton armé — Argenterie — Expertise

EDIFICE THEMIS

MONTREAL

10, St-Jacques ouest — Harbort 2386

Raymond Beausoleil, I.C.

Spécialité: COMBUSTION

CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS

HOPITAUX — CONCIERGERIES

Immeuble Dominion Square

1010 Ste-Catherine ouest — PL. 9131

CHAMBRE 740

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & CARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques

Substitut Senior du Procureur Général

C.-E. Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R.

Antonio Gaudreau, H. N. Garneau, Marcel Pigeon.

Aldéric Blain, L.L., L.

Roger Pinard, L.L., L.

Blain & Pinard

AVOCATS

Imm. Duluth, chambre 22 — L'anc. 2148

84, rue Notre-Dame ouest — Montréal

Jacques Cartier, L.L., L.

Jean-Victor Cartier, L.L., L.

L.-J. Barcelo, L.L., L.

J.-Eugène Rivard, L.L., L.

CARTIER, BARCELO & RIVARD

AVOCATS

Chambre 820, "Tramways Bldg"

159 ouest, rue Craig — Montréal

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P.

Solliciteur Général

AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, Gagnon & Meighen

Immeuble MOHIN

111, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones: 2-0212 et 2-0213

QUEBEC

Rés. Tél. Marquette 8942

Gérard Raymond

AVOCAT

Suite 725, Insurance Exchange Building

276 ouest, rue Saint-Jacques

Harbort 2113 et 2114

Rés. 8069 St-Denis CAL 6096

F.-Eugène Therrien

AVOCAT

EDIFICE METHOPOLE

4 Notre-Dame est

Tél. HA. 0203

Suite 505

1-12-32

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi"

— dirait La Fontaine

Notaires

Harbort 7137

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

10 rue St-Jacques est — Montréal

Professeur

Tél. Plateau 6711

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier de arts et sciences

Cours classiques, commercial, langues privées

BREVETS

1448 RUE SHERBOURKE OUEST

Demain: VENDREDI, 22 juillet 1932.

Sainte Marie-Madeleine, pénitente.

Lever du soleil, 4 h. 26.
Coucher du soleil, 7 h. 34.
Lever de la lune, 9 h. 51.
Coucher de la lune, 9 h. 37.

Nouvelle lune, le 3, à 5 h. 26 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 10 h. 7 m. du soir.
Pleine lune, le 17, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 25, à 5 h. 41 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

AVERTISSEMENT: Avertissement, PUIS BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 83.
Minimum aujourd'hui 58.
Même date l'an dernier 82.
Même date l'an dernier 58.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.85. 11 heures a.m. 29.85.
Midi: 29.85.
Chiffres fournis par la Station M.-R. de
Météo. 1610 St-Denis, Montréal.

La conférence économique impériale s'est ouverte ce matin

Message de S. M. le roi George V — Discours de bienvenue par le gouverneur général — Allocutions de MM. R. B. Bennett, Stanley Baldwin et autres

Ottawa, 21 (D.N.C.) — L'ouverture officielle de la conférence économique impériale a eu lieu ce matin, dans l'édifice du Parlement d'Ottawa, au milieu d'un cérémonial imposant.

S. E. le Gouverneur général a souhaité la bienvenue aux délégués et il a lu un message de Sa Majesté le Roi George V.

M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a été choisi comme président des délibérations générales de la conférence. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux délégués et présenté les offres du Canada pour le commerce interimpérial.

Ottawa, 21 (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne) — Le Canada a pris les devants à la Conférence économique impériale en faisant des offres de préférences britanniques plus généreuses. Le premier ministre, M. R. B. Bennett, a résumé ainsi ses offres: le Canada propose d'accorder au Royaume-Uni: 1) l'extension de la liste des marchandises entrant en franchise; 2) le maintien des préférences existantes en faveur de la Grande-Bretagne; 3) l'accroissement des préférences à l'endroit d'articles spéciaux que la Grande-Bretagne est particulièrement en état de produire sur une grande échelle et qui ne causeraient pas de tort aux entreprises canadiennes.

En échange, M. Bennett a demandé au nom du Canada: 1) le maintien des préférences existantes; 2) leur application effective à ces autres produits naturels et ouvrés que le Royaume-Uni importe.

(Dernière heure) Ottawa, 21 (D. N. C.) — La Conférence impériale est en train de s'inaugurer. Au train où vont les choses, la cérémonie va se prolonger jusqu'à trois heures au moins. A une heure, il reste encore pas mal de discours qui ont été annoncés, mais qui ne sont pas encore prononcés. C'est M. A. Vengas, chef de la délégation de l'Afrique du Sud qui parle actuellement.

Les discours ont été prononcés dans l'ordre suivant: Bennett, Baldwin, Bruce, Australie; Coates, Nouvelle-Zélande, Avenaga, Afrique du Sud; O'Kelly, Etat libre d'Irlande; Emerson, Terre-Neuve.

Message de Sa Majesté

Ottawa, 21 (S.P.C.) — Son Excellence le Gouverneur-général a l'honneur de vous transmettre un message que Sa Majesté le Roi m'a gracieusement commandé de vous communiquer.

Le texte de ce message se lit comme suit: "Mes pensées et mes prières accompagnent les délégués de mes gouvernements qui sont assemblés en conférence, aujourd'hui, afin d'étudier les moyens de promouvoir la prospérité des peuples de cet immense empire."

"Vous ouvrez, à cette conférence, une nouvelle page d'histoire sur laquelle sera inscrit, dans quelques semaines, un effort résolu pour résoudre les difficultés qui pèsent si lourdement, non seulement sur nous, mais sur le monde entier."

"J'ai l'ardent espoir de constater, à l'issue de cette conférence, qu'elle s'est surpassée en résultats qui reflètent dignement la franchise, la sincérité et l'esprit d'assistance qui présideront, j'en ai la confiance, à vos délibérations."

"L'Empire Britannique est basé sur un principe de coopération et c'est notre but commun de donner le plus d'effet possible à ce principe dans le domaine économique. En ce faisant, vous mettez en action dans le commonwealth britannique des forces bienfaisantes dont l'impulsion s'étendra peut-être au monde entier. Je prie pour que vous obteniez une inspiration éclairée et la force nécessaire pour poursuivre ces fins."

George, R.I., 21 juillet, 1932.

Bienvenue aux délégués

Le gouverneur-général souhaite ensuite la bienvenue aux délégués: "Après vous avoir transmis le message de Sa Majesté, j'ai maintenant le privilège de souhaiter la bienvenue, dans la capitale de ce Dominion, à vous tous qui venez d'outremer."

"Mon gouvernement a apprécié profondément la cordialité avec laquelle les autres gouvernements de tout l'Empire ont accepté l'invitation d'envoyer des représentants à Ottawa, et je suis sûr que de l'Atlantique au Pacifique le peuple entier se fait l'écho de ce sentiment."

"Vous êtes ici, par conséquent, les invités d'honneur du Canada. Cependant, Messieurs, vous vous réunissez, que ce soit comme hôtes ou invités, avec une lourde charge de responsabilité, vous vous réunissez aujourd'hui comme gardiens choisis de l'Empire, sachant que vos délibérations affecteront matériellement le bien-être de millions d'hommes."

"Il y a vingt-huit ans, il incom-

ba à mon prédécesseur, lord Aberdeen, de souhaiter la bienvenue, ici, à une assemblée distinguée de délégués de l'Empire britannique d'outre-mer, mais cette réunion était une conférence coloniale et non une conférence impériale comme celle qui s'ouvre aujourd'hui, car depuis ce temps, il s'est produit des événements importants et de conséquence, qui ont affecté profondément le développement de l'Empire; l'esprit qui l'unit n'a cependant pas changé, non plus que l'allégeance commune à la couronne et l'idéal commun qui vous amène maintenant à Ottawa."

Cet idéal fut soumis à la plus rude épreuve lorsque en 1914, la guerre bouleversa la paix du monde entier, il en émergea intact, car les unités de l'Empire plus unies peut-être qu'elles ne l'avaient jamais été, donnèrent généreusement ce qu'elles avaient de meilleur pour servir la cause commune."

Il est opportun de rappeler que, dans l'édifice même où vous vous réunissez se trouve la Chambre Commémorative consacrée comme le temple national de la contribution du Canada à cette cause, elle doit être pour nous tous, d'où nous venons, un memento solennel de la force que l'unité, et l'unité seule, peut engendrer."

"Malgré que l'ombre de la guerre ne soit pas aujourd'hui au-dessus de nos têtes, nous envisageons encore les sombres et inévitables conséquences de la guerre; la crise économique sous le fardeau de laquelle fléchit le monde entier est l'héritage le plus amer."

"Cette conférence s'ouvre donc dans des circonstances exceptionnelles. Elle est unique en son genre, puisque c'est la première qui se tient ailleurs qu'à Londres. Elle sera peut-être la plus mémorable assemblée qui se soit jamais tenue dans l'Empire britannique, dont la destinée entière sera peut-être changée à son issue, et si votre réunion produit, comme tous l'espèrent, des résultats qui renforceront l'Empire pour qu'il surmonte les difficultés que l'âge trouble que nous vivons, sa semence ne sera pas le monde entier par l'exemple de ses propres efforts réunis."

"Des prières sont offertes au Dieu Tout-Puissant, dans les temples des différentes dénominations religieuses de tout le Dominion pour que vous soyez bien inspirés durant cette conférence. Je me joins au peuple du Canada pour demander à Dieu de bénir vos délibérations."

M. Bennett

Après avoir été choisi comme président des délibérations de la conférence M. R. B. Bennett a prononcé le discours suivant:

Au nom du peuple canadien, je vous souhaite la bienvenue. C'est un jour de fierté pour le Canada, parce que, dans sa capitale, sont réunis des délégués de toutes les parties de l'Empire britannique, délégués qui ont le pouvoir de parler au nom d'un quart de la population du globe et qui sont chargés de collaborer à l'adoption d'un plan qui permette à ce grand Empire de continuer à guider les autres pays. Sous plusieurs rapports, cette conférence est unique parmi les réunions historiques. Jamais nous ne nous sommes trouvés en présence d'un plus grand besoin d'action désintéressée et concertée. Jamais les perspectives de réalisation n'ont été plus sûres. Nous nous réunissons à un moment de détraquement du commerce mondial. La finance internationale s'est effondrée. La vie industrielle et le désastre à laquelle nous avons accoutumé à subir une transformation. Nous nous acheminons vers un nouvel état de choses économiques. Notre participation à cette transformation dépend en bonne partie du résultat de cette conférence. Depuis les années passées, nous avons été témoins des efforts faits dans plusieurs pays durant ce temps d'épreuve pour recouvrer le bonheur et l'abondance que, malgré les présents troubles nous pouvons tous réclamer comme patri-moine."

Parce qu'ils ont échoué ou n'ont réussi qu'en partie, ces efforts héroïques n'en sont pas moins d'une entente et de notre chère attention. Ils montrent que le rétablissement de la prospérité ne peut être le fait d'un pays isolé."

Récemment, à la conférence de Lausanne, les pays du vieux monde, agissant avec désintéressement, ont jeté les bases d'une meilleure entente et ont troqué de vieux doutes, d'anciennes craintes, pour une confiance neuve. Nous offrons un tribut de sincères éloges à ceux qui ont extrait une entente de l'apparente dissension du début de cette conférence. Nous nous réjouissons du fait que les représentants de la mère-patrie à Lausanne ont maintenu ses traditions comme guide sûr à qui le monde devra de la gratitude. Lausanne démontre la puissance d'efforts concertés pour la réalisation d'un commun dessein."

"C'est pourquoi nous sommes prêts à aborder la tâche. Ce serait folie de prétendre que ce n'est pas une immense tâche. Quelque immense qu'elle soit, quelque sérieuse que soient les difficultés, nous ne pouvons pas hésiter. Nous sommes forcés par la loyauté et par notre propre intérêt d'aller de l'avant, sachant comme nous le savons que notre succès signifie une nouvelle et plus grande prospérité pour nous-mêmes, pour l'Empire et pour le monde."

"Nous pouvons prendre courage, car il n'est pas de tâche que nous ne pouvons pas accomplir. Lorsque nous réunissons les forces de l'Empire, qui sont la somme totale de celles de ses unités coopérant ensemble, nous sommes invincibles pour accomplir la tâche que nous nous sommes assignée. Nous ne pouvons pas nous résigner à l'échec. Nous devons voir à ce que nous soyons prêts à apporter notre contribution, sachant que c'est par ce moyen seul que nous pouvons espérer recevoir quelque chose des autres."

"C'est dans ce but que le Canada a fait de son mieux depuis deux ans pour augmenter sa puissance, pour servir lui-même et pour servir l'Empire. Il y a à peine quelques jours, ce gouvernement concluait un traité avec nos amis et voisins, les Etats-Unis d'Amérique, un traité par lequel la voie navigable du Saint-Laurent et des grands lacs deviendrait une voie maritime qui permettrait aux produits de l'Empire de pénétrer au cœur de ce continent et aux produits de ce pays de se rendre dans toutes les parties de l'Empire. Cette voie navigable sera ouverte à tous les navires du Commonwealth et je crois que ce sera un moyen sûr de rapprocher davantage les différentes parties de l'Empire les unes des autres."

"Ces temps difficiles n'en ont pas trouvé un seul parmi nous qui ne fût pas déterminé à se tirer d'affaire lui-même. La Grande-Bretagne, mise en présence de conditions mondiales nouvelles, a su reprendre des forces par des moyens nouveaux pour y faire face et, par des ajustements fiscaux et financiers, conserver cette puissance séculaire qui lui permet de résister à l'adversité. Toutes les parties de l'Empire se sont affirmées résolues et pleines de ressources au milieu de l'infortune universelle."

"Nous avons fait, chacun de notre côté, tout ce que nous pouvions pour maintenir notre intégrité et nous n'avons pas abandonné notre position nationale en face des influences qui menaçaient de nous détruire. Au milieu de ce grand bouleversement universel nous avons souffert, mais nous ne sommes pas rendus. Les forces vitales qui nous ont fait ce que nous sommes sont demeurées entières. Nous avons souffert et nous avons lutté de toutes nos forces contre la vague économique qui est venue fondre sur nous. Aujourd'hui nous sommes encore ensemble, éprouvés par la tribulation, devenus plus sages par l'expérience, unis l'un à l'autre comme les héritiers communs d'un grand passé et d'un grand avenir qui doit être édifié sur les fondements d'un projet nouveau et durable de coopération intra-impériale."

"Depuis un grand nombre d'années les conférences coloniales et impériales ont discuté la question d'une association impériale plus étroite et cherché une formule qui la rende possible. A travers la série de ces conférences, on retrouve partout des manifestations de ce désir d'une amélioration dans les relations commerciales de l'Empire par l'application générale de préférences tarifaires."

"A la Conférence économique tenue il y a deux ans, le Canada a soumis ce qu'il avait comme le fondement d'un projet d'association économique plus étroite."

"Ce projet s'appuyait sur l'adoption générale de préférences tarifaires et nous avons maintenu un projet de ce genre et cet est qu'on pouvait trouver de mieux pour assurer des avantages réciproques à ceux qui s'y associeraient. Je crois que l'on a alors étudié de façon très profitable les avantages de notre proposition et que tous les autres projets concurrents furent pleinement et impartialement examinés. L'Empire pris dans son ensemble n'était pas alors prêt à adopter notre projet. Du consentement unanime des délégués la conférence fut ajournée. La conférence actuelle est la conséquence de cet ajournement."

"Dans l'intervalle, comme je l'ai dit, le Royaume-Uni a adopté le principe du tarif comme instrument d'avancement économique. Par conséquent, la difficulté qui s'opposait à l'adoption de notre projet a disparu. Notre politique est maintenant uniforme. Notre désir de réaliser quelque chose est en-

core plus grand qu'il ne l'était alors. Nos besoins communs sont plus urgents. Personne ne peut donc prétendre aujourd'hui que le moment d'agir n'est pas arrivé et que l'Empire britannique n'est pas en mesure de réaliser le désir qu'il nourrissait depuis longtemps de constituer une association économique impériale plus étroite, une association réelle et utile. Et le fait que le fils du plus grand champion du commerce impérial soit venu aujourd'hui comme l'un des délégués à cette conférence me semble quelque chose de prophétique."

"Je vais soumettre de nouveau en principe la proposition que j'ai déjà faite en y apportant les modifications que suggèrent les circonstances actuelles. Inutile de vous dire que les termes ont été l'objet d'une profonde attention de la part du gouvernement de Sa Majesté au Canada. Nous avons étudié la question non seulement au point de vue de notre avantage, mais aussi à celui de votre avantage. Et nous avons adopté une proposition que nous croyons de l'intérêt de tous de révéler dès le début de cette conférence, afin que vous ayez maintes fois sous les yeux pour l'étudier et, nous l'espérons vivement, pour l'accepter — le plan que ce gouvernement estime le meilleur."

Qu'attendons-nous de cette conférence? Je crois répondre pour nous tous en disant: De plus vastes marchés dans l'Empire. Si nous sommes persuadés, comme je le suis, que "plus grands marchés dans l'Empire" signifie "plus grand marché mondial", c'est bien la réponse à faire. Pour nous du Canada, une association économique plus étroite avec l'Empire ne veut nullement dire dissociation par rapport au monde. Le potentiel commercial de l'Empire est grand. Mais quand même il constitue un quart de la race humaine, l'Empire ne peut pas rompre contact avec le reste du monde."

En nous attendant pour faciliter aux produits le passage d'un pays de l'Empire à un autre, nous creusons des chemins dans les eaux qu'a obstruées le bouleversement du monde. Nous franchissons naturellement les frontières de l'Empire et, chose dont il profitera, nous rétablirons dans le monde le commerce, qui lui est essentiel."

(La fin demain)

M. Baldwin

Comme chef de la délégation du Royaume-Uni à la conférence de 1926, j'ai participé à une série de résolutions — adoptées à l'unanimité — qui non seulement définissaient les relations constitutionnelles des diverses parties de l'Empire, mais donnaient au monde une forme d'association politique nouvelle, basée sur le désir positif de chacun des associés de coopérer avec les autres. La conférence d'aujourd'hui s'occupe de relations économiques, domaine où la coopération impériale est aussi d'importance vitale, et une fois de plus je suis fier de diriger une délégation qui, comme en 1926, entend collaborer avec vous."

Il est de bon augure que plusieurs de ceux qui ont participé à l'œuvre de 1926 soient présents à cette conférence.

Tous, nous espérons que d'heureux résultats découleront du succès de cette grande réunion des représentants des peuples de l'Empire. Aucun des pays représentés ici n'a échappé à la crise économique et aux déceptions, et chacun de ces pays compte qu'Ottawa donnera un stimulant et vivifiera les espoirs. J'espère très profondément que nous ne serons pas déçus et je compte que nous terminerons la conférence par des ententes définitives faites à nos avantages réciproques. Mais la conférence d'Ottawa tire sa véritable importance du fait qu'elle marque une bifurcation de la route. L'une des deux nouvelles routes qui s'ouvrent devant nous conduit à la mise en valeur d'intérêts purement nationaux, l'autre à une plus étroite union de l'Empire et à la reconnaissance des avantages qu'offre la coopération commerciale. Lorsque notre tâche sera terminée, si nous pouvons affirmer que nous nous sommes définitivement engagés sur cette seconde route, peu importera la distance parcourue, car nous continuerons d'avancer, et sans cesse nous nous rapprocherons du but."

"Vous avez bien présent à l'esprit, comme nous l'avons nous-mêmes, le fait que le changement apporté à notre politique fiscale donne à la conférence plus de latitude que l'on en avait lors des conférences précédentes. Même si le champ qui nous était ouvert dans le passé était limité, le principe de la préférence impériale a été reconnu et nous avons été en mesure d'offrir des préférences d'une valeur considérable. Celles qui avaient trait aux produits tels que le sucre, le vin, le tabac, le café, les fruits secs, et les préférences que constituaient les droits McKenna ont imprimé un élan véritable au commerce intra-impérial. Nous avons maintenant donné une vaste extension à ces préférences par l'Import Act en suivant la nouvelle politique adoptée par notre pays, accordant provisoirement l'entrée libre aux produits de l'Empire. Un champ beaucoup plus vaste nous est maintenant ouvert, et nous espérons que nous trouverons le moyen de tirer pleinement avantage de cette liberté nouvelle."

"Si nous avons ainsi accordé ce que je crois être le plus grand privilège que l'on puisse offrir à des nations-sœurs, à savoir l'entrée en franchise, je veux reconnaître une fois de plus avec gratitude, comme je l'ai déjà fait en d'autres occasions, l'aide que nous ont donnée les Dominions par leurs préférences volontairement consenties, et ce faisant je désire affirmer que nous avons vivement apprécié ce qui a été fait en ce sens. Nous n'avons cependant pas encore épuisé les possibilités de la préférence mutuelle."

Les échanges commerciaux de l'Empire se font avec les pays étrangers dans une proportion de 70 p.c. et le volume des affaires entre les différentes parties de l'Empire ne représente que 30 p.c. du volume total. Si les conditions demeurent ce qu'elles sont, les possibilités d'expansion sont aujourd'hui énormes. Si l'on jette maintenant les yeux vers les générations futures, à mesure que la population s'accroît, il devient à peu près impossible de les apprécier. Le progrès peut aller plus vite que nous le prévoyons. Lorsque George III est monté sur le trône, la population de la Grande-Bretagne n'était que de 7,000,000 d'habitants. A la fin de son règne, elle avait doublé et au bout de cent ans cette population doublée avait triplé. Un siècle, c'est bien court dans la vie d'un nation."

A examiner la situation d'un autre point de vue, on constate que la tendance est à la constitution d'entités plus considérables. Tant de barrières de toute sorte font obstacle au commerce international qu'il se produit un fort courant d'opinion en faveur de groupes qui, sans avoir nécessairement un caractère politique, offrent à leurs membres des avantages économiques par l'établissement de marchés réciproques. Personne n'émot l'idée que le libre-échange intégral soit possible dans l'Empire, parce que des questions de recettes et de politique du passé l'empêchent. Mais il n'est également pas possible de douter que, réglées comme il convient, des communications plus suivies et une information plus complète sur les exigences du marché impérial offrent aux gouvernements des occasions de faire du commerce avec d'autres pays de l'Empire et de conclure avec d'autres groupes de pays des ententes qu'il ne serait guère possible d'obtenir si chaque gouvernement agissait isolément."

Quel doit donc être le premier but de la conférence? Il devrait être de déblayer les voies du commerce des pays de l'Empire entre eux. Pour cela, nous ne devons pas mesurer de trop près ou trop exactement la valeur relative des préférences données et reçues. Si nous envisageons tous le problème de manière à voir combien chacun peut apporter au fonds commun sans nuire aux intérêts nationaux, nous n'aurons pas à nous occuper des avantages obtenus par chacun, puisque nous saurons qu'une augmentation du pouvoir d'achat de l'Empire doit se traduire par une augmentation du commerce impérial et que la prospérité de chacun accroîtra la prospérité de tous."

(La fin demain)

Les avantages commerciaux qu'offrirait l'Irlande

Ottawa, 21 (S.P.C.) — On croit que les délégués de l'Etat libre d'Irlande déclareront, au cours de la conférence économique impériale, que leur pays est prêt à accorder des avantages marqués aux exportations canadiennes de farine et de bœuf pourvu que le Canada accorde d'importantes préférences à l'Etat libre.

Des hommes en contact étroit avec la délégation de l'Etat libre ont remarqué que le représentant du baon canadien occupe une place importante sur le marché de l'Etat libre. Au cours des trois premiers mois de cette année, le chiffre des importations de baon du Canada dans l'Etat libre s'est multiplié par vingt-cinq par rapport au chiffre des trois premiers mois de 1931. Il est vrai que l'Etat libre lui-même est exportateur de baon, mais il est aussi vrai que l'Etat libre est importateur de baon bon marché.

Quant au blé, l'Etat libre présentement en importe peu, mais il importe beaucoup de farine. Pour encourager les minotiers de l'Etat libre, le gouvernement de Valera désire promouvoir les importations de blé. Trente minoteries chôment dans l'Etat libre actuellement.

De son côté l'Etat libre demandera au pays des avantages tarifaires pour ses laines, ses boissons. Il paraît que les délégués de l'Etat libre demanderont aussi au Canada d'accorder à leur pays les tarifs préférentiels qu'il accorde à Terre-Neuve pour le poisson. En outre, ils suggéreront au Canada d'en importer une partie. En outre, ils suggéreront au Canada de se procurer dans l'Etat libre une partie des instruments agricoles qu'il doit importer. Présentement, le Canada importe beaucoup d'instruments agricoles des Etats-Unis.

Conférence internationale

Edmonton, Alberta, 21 (S. P. C.) — Dans le mémoire que le gouvernement d'Alberta a remis au gouvernement fédéral, celui-ci exprime l'opinion que la conférence économique impériale d'Ottawa devrait être suivie d'une conférence économique internationale pour la révision générale des tarifs douaniers. Selon le gouvernement d'Alberta, pour contribuer à la restauration du commerce mondial, la conférence d'Ottawa devrait mani-

festier le désir de se joindre à d'autres pays pour réviser les tarifs.

Communiqués officiels

Ottawa, 21 (S. P. C.) — M. le Dr R. J. Manion, ministre canadien des chemins de fer et canaux, qui agit comme agent de liaison de la conférence, a déclaré hier qu'un communiqué officiel émanant de la Conférence économique impériale sera publié deux fois par jour, à 12 h. 30 et à 5 h. 30 de l'après-midi. M. le Dr Manion a cependant ajouté qu'il se peut que l'heure soit changée au cours de la conférence.

Les journalistes pourront encore s'adresser à lui-même ou à l'un de ses assistants pour obtenir de plus amples renseignements. Ils pourront poser des questions, mais il n'est pas sûr qu'on leur réponde. Selon la pratique établie aux précédentes conférences impériales, on ne citera jamais les paroles prononcées par un délégué au cours de la discussion et on ne répondra pas aux questions qui ont trait à l'attitude de telle ou telle délégation sur telle ou telle question.

Ces règles ne s'appliquent pas à la séance d'ouverture, aujourd'hui, qui est ouverte aux journalistes. Il est plus probable qu'à partir de demain les séances du matin commenceront à 10 h. 30.

Service aérien

Le service aérien que la "Canadian Airways, Limited," a établi entre Montréal et Ottawa pour la durée de la conférence économique impériale a été inauguré avec succès, il y a quelques heures. Plusieurs voyageurs canadiens ont fait le voyage inaugural de Montréal à Ottawa. Quatre-vingt-dix minutes après le départ de l'aéroport de Saint-Hubert, ils étaient rendus au Château-Laurier.

Sous la dictature

Le cabinet de la Prusse sera congedié — Procédure contre le chef de police — Bagarre et chauffourées

Berlin, 21 (S. P. A.) — La dictature fonctionne apparemment sans difficulté en Prusse aujourd'hui. Le cabinet Severing sera congedié. Des procédures sont commencées contre le socialiste Albert Grzesinski, chef de police de la Prusse, et ses deux principaux adjoints.

La Bavière a décidé de se joindre aux ministres prussiens qui en appellent à la Cour suprême contre la dictature. La Saxe a refusé de participer à l'appel.

L'appel sera entendu samedi.

Bagarres à Berlin

Berlin, 21 (S. P. A.) — Deux hommes ont été tués hier au cours de bagarres politiques en Allemagne en dépit de la loi martiale et de la dictature. Un communiste a été tué dans Berlin par la police au cours d'une manifestation de protestation contre la loi martiale. Un autre communiste a été tué par la police au cours d'une bagarre entre communistes et nationaux-socialistes à Weiswall, en Saxe.

Trois factions, les nazis, les communistes et les membres du Reichsbanner, en sont venues aux mains dans une bagarre à Homberg où il y eut plusieurs blessés. A Buer, sur la Rhur, les nazis ont fait feu sur les "Fronts d'acier", une organisation républicaine, et ils ont blessé trois hommes. La loi martiale a cependant réussi à empêcher les assemblées que les communistes et les nazis devaient tenir concurrentement à Luckenwalde dans la province de Brandebourg.

Au cours d'un discours prononcé à Brême, Adolf Hitler, le chef des fascistes allemands, a exprimé

son satisfaction de voir la dictature établie en Prusse. "Il était grand temps", a-t-il déclaré aux acclamations de la foule. L'ex-chancelier Heinrich Brüning a été également applaudi à Munich lorsqu'il a fait l'éloge de Severing, le ministre de l'intérieur de la Prusse, qui, a-t-il dit, donné 14 ans de sa vie à la nation allemande en luttant contre le communisme. L'ex-chancelier a déclaré que la proclamation de la loi martiale, inspirée par Hitler, était inutile.

La police a fermé, hier soir, les bureaux du journal communiste "Rote Fahne", qui avait invité les ouvriers à déclarer la grève générale pour protester contre la dictature.

EN BOURSE LOCALE

Les cours sont fermes

En général, les cours ont été fermes ce matin. Dominion, en faisant 1/4 à 16 1/2 et National Breweries 1/4 à 14, ont montré une activité peu coutumière. Pacifique Canadien a fait 1/4 à 12 1/2, Brazilian 1/4 à 10, International Nickel 1/4 à 6 1/2. Montréal Power qui est monté à 32 est tombé à 31, où il est demeuré ferme avec Shawinigan à 13 1/2. Steel of Canada a fait un gain de 1 1/4 à 17 1/2, Canada Cement 1/4 à 5, McColl Frontenac a perdu 1/4 à 9. Les actions privilégiées de la Canadian Hydro Electric ont fait un point à 41, celles de la Canadian Car sont restées fermes à 13 1/2. La banque de Montréal a fait 5 points à 175. Nouvelle-Ecosse a reculé de 2 points à 245.

4 WALL STREET

Plutôt stationnaires

Au cours de l'avant-midi les cours ont montré quelque peu d'activité, mais ils ont surtout été irréguliers. American Telephone, American Can et Allied Chemical, actifs durant la première heure, sont devenus stationnaires vers la fin de la séance et n'ont enregistré qu'un gain fractionnel. Liggett & Myers, B. Electric Autolite, Freeport Texas, Loew's, Auburn et quelques autres ont fait bonne figure. Santa Fe a perdu 4 points et Union Pacific, privilégiées, 2 points.

La situation ferroviaire

New-York, 21 (S. P. A.) — A l'issue d'une réunion qui a groupé une cinquantaine de ses membres, l'Association des directeurs de chemins de fer a publié une déclaration destinée au public des Etats-Unis où les directeurs s'engagent à éliminer tout coulage et toute dépense inutile et où ils déclarent que leur situation financière est solide et qu'ils sont en mesure de surmonter les activités actuelles s'ils ont l'encouragement du public. Si le crédit des chemins de fer est si bas, dit la déclaration, c'est qu'ils ne sont pas utilisés à la moitié de leur capacité.

On se demande à Wall Street si les chemins de fer n'auront pas recouru à la dictature ou à un comité de direction pour réaliser leur programme d'économie. Il est toujours rumeur que sir Henry Thornton serait nommé dictateur ou membre du comité de direction à être formé.

Mort de Mlle F. Lafontaine

Montréal, 21 (D.N.C.) — Mademoiselle Florence Lafontaine, fille de M. Jos. Lafontaine, citoyen en vue de cette ville, est morte hier, chez ses parents. Les funérailles auront lieu le samedi, 25, en la cathédrale de Montréal.

N. de la R. — Le Devoir offre ses condoléances à la famille Lafontaine.

Projet de loi contre les congrégations religieuses

MADRID, 21. (S.P.A.) — L'un des principaux membres du cabinet Azana, M. Indalecio Prieto, a soumis à l'Assemblée nationale, il y a quelques heures, un projet de loi pour limiter le nombre des membres des congrégations religieuses. Il paraît que la loi projetée imposera de rigoureuses conditions à l'admission dans les congrégations et interdira probablement le port de la soutane dans les rues.

Avant la révolution, les congrégations de femmes en Espagne comptaient 65,316 religieuses, réparties entre 4,698 maisons.

Le projet de canalisation du St-Laurent vivement attaqué

Albany, 21 (S.P.C.) — Dans une longue communication qu'elle vient de remettre au gouverneur Franklin D. Roosevelt, la Power Authority de l'Etat de New-York attaque l'administration fédérale sur la question du traité de canalisation du Saint-Laurent en l'accusant de mauvaise foi et de violation des droits de l'Etat. La Power Authority, dont le président est M. Frank P. Walsh, de New-York, est un corps qui a été constitué par le gouverneur Roosevelt. Cette attaque contre l'administration laisse entendre que M. Franklin D. Roosevelt a l'intention de faire sa campagne présidentielle sur la question du traité de canalisation du Saint-Laurent.

La communication de la Power Authority prétend d'abord que le télégramme du président Hoover au gouverneur Roosevelt le 10 juillet dernier vient en contradiction avec la correspondance officielle. Lorsque M. Roosevelt a suggéré une conférence entre le président Hoover et lui-même pour régler toutes les difficultés entre le gouvernement fédéral et l'Etat de New-York

avant de procéder à la conclusion du traité, le président a répondu que les négociations étaient engagées depuis trois ans. Or le secrétaire d'Etat, M. William R. Castle, fils, écrivait à M. Roosevelt le 13 août 1931 qu'il était évident que le gouverneur avait été mal informé s'il croyait que les négociations étaient déjà en cours avec le Canada. La communication de la Power Authority cite encore la déclaration conjointe des deux gouvernements des Etats-Unis et du Canada du 8 octobre 1931 disant que l'on allait engager incessamment les négociations en vue de la conclusion d'un traité.

La Power Authority recommande au gouverneur de l'Etat de New-York de cesser de correspondre ou de conférer avec l'administration fédérale des Etats-Unis sur la question de canalisation. Les membres de la Power Authority expriment l'opinion qu'il serait futile

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 21 juillet

Discours de la Conférence irradiés

— Grâce aux arrangements qui viennent d'être conclus avec les Canadiens, du Cap Breton à Victoria, pourront écouter les discours qui seront prononcés à la première séance plénière de la Conférence économique impériale. Cette irradiation commencera à 10 h. 45 a.m. heure avancée de l'est, jeudi le 21 juillet et durera environ une heure. A 11 h. a.m. S. E. le gouverneur général du Canada lira une adresse au nom de Sa Majesté. Il sera suivi des chefs des diverses délégations. Ce programme sera irradié de la Chambre des Communes par le Canadien National et radiodiffusé par 35 postes canadiens reliés entre eux par les réseaux télégraphiques du Canadien National et du Canadien Pacifique. Il sera aussi radiodiffusé par le réseau Columbia aux États-Unis et il est probable qu'il sera relayé en Grande-Bretagne et peut-être ailleurs.

A cette première séance plénière tenue dans la capitale du Canada assisteront les représentants de la Grande-Bretagne, de l'Irlande du Nord, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Union Sud-Africaine, de l'Etat libre d'Irlande, de Terre-Neuve, des Indes et de la Rhodésie du Sud.

Discours du roi de Belgique

— A 6 h. poste WABC — surveiller les postes locaux — le roi Albert de Belgique adressera la parole de Bruxelles aux auditeurs du Canada et des Etats-Unis. Sa Majesté parlera en anglais. Suivra un programme de musique belge. C'est le troisième roi qui parle à la radio, par l'intermédiaire des postes de la chaîne Columbia. Ont parlé avant lui le roi Georges V d'Angleterre et le roi Prajadhipok, du Siam.

Concert de la "Cantoria"

Les radiophiles auront le plaisir d'entendre "La Cantoria" au poste CKAC ce soir de 9 h. 15 à 9 h. 45. Ce groupe de jeunes chanteurs dirigé par M. Victor Brault exécutera le programme suivant:

Berceuse Max Reger
"La Cantoria"
La Prisonnière à la tour E. MacMillan
Duna McGill
Sérénade italienne Ernest Chausson
M. Albert Viau
Les Bohémiens Schumann
"La Cantoria"
Air des Clochettes (Lakmé) Delibes
Mlle Gilberte Brau
Sylvia Oley Speaks
One sweet day Zamconik
"La Cantoria"

Au piano d'accompagnement: Mlle Alice Myette.

— A 11 h. 30, au poste WABC. Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Ouverture, de Glinka; Intermezzo, du Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn; Napoli, de Charpentier.

Vendredi, le 22 juillet

L'Heure provinciale

— Programme musical comprenant l'audition de "Samson et Dalila", opéra biblique en 3 actes, de Camille Saint-Saëns, musique de Camille Saint-Saëns. 1. Causerie: "Le centenaire de l'Algonquin". M. Jean Bruchési, professeur à la Faculté des Lettres. 2. "Samson et Dalila", opéra biblique en 3 actes, de Camille Saint-Saëns. Réduction de la partition et instrumentation pour la radio, par M. Henri Delcœur, directeur de l'Orchestre. Solistes: Mlle Anna Malenfant, contralto (Dalila); M. Henri Pontbriand, ténor (Samson); M. Léopold Fortin, basse, (Abimélech et le Grand Prêtre). La partie chorale sera largement représentée par un groupe d'amateurs. a) Chœur des Hébreux. "Arrêtez, ô mes frères", (Samson); b) "Ce Dieu que votre voix", (Abimélech); c) Israël, romps ta chaîne", (Samson et le chœur); d) "Hymne de joie, hymne de délivrance", (choeur des vieillards Hébreux); e) "Voici le printemps nous portant des fleurs", (Chœur des Philistins); f) Trio: "Je viens célébrer la victoire", (Dalila, Samson, et un vieillard Hébreux); g) "Danse des Prêtresses de Dagon"; h) "Printemps qui commence", (Dalila); Deuxième acte: "Amour, viens aider ma faiblesse", (Dalila); b) Duo: "Mon cœur s'ouvre à ta voix", (Dalila et Samson). Troisième acte: a) "Vois ma misère, hélas! vois ma détresse", (Samson et le chœur); b) "Gloire à Dagon vainqueur", (Dalila, le Grand Prêtre et le chœur); c) "Souviens-toi de ton serviteur", (Samson); d) "Ecrasement du Temple".

— Ross McLean, baryton léger, sera l'artiste d'honneur du programme de 8 h. au poste WJZ. Orchestre sous la direction de Leonard Joy.

— A la même heure au poste WEAF, chant par la comtesse Olga Albani, soprano, par H. Shope et F. Parker, ténors; John Seagle, baryton; Elliott Shaw, basse. Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon.

— Au poste WABC, musique symphonique à 8 h. 30 sous la direction de André Kostelanetz. — Chant par Barbara Maurer, contralto, Evan Evans, baryton, et par un quatuor.

— A 9 h. 45 au même poste, pièces musicales par les pianistes

Fray et Braggiotti: Valses de Lehar et pièces populaires.

— Howard Barlow présentera les pièces suivantes à 11 h. 30 à WABC: Ouverture du Mariage de Figaro, de Mozart; Andante de la symphonie en do majeur, de Schubert; Légende No 1, de Dvorak; La cathédrale engloutie, de Debussy; Marche persane, de Strauss.

Postes locaux

JEUDI, 21 JUILLET

CKAC

4.30 Fermeture de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Orch. de concert du Ritz-Carlton.
5.30 Danse populaire.
5.45 Le potin et le gibier.
5.55 Dernières nouvelles. Température.
6.00 Sommaire des émissions de la soirée.
6.05 La ligne David des jeunes amateurs.
6.15 La jeune accordéoniste Amelia Rayman.
6.30 Epreuve à la radio des candidates du Grand Prix Franco-Film.
6.45 Disques.
7.15 Programme musical.
7.30 L'orchestre Windsor.
8.00 Le Conservatoire de musique.
8.30 La musique des Grenadiers Guards.
9.15 La Cantoria.
9.45 Discours des délégués britanniques à Ottawa.
10.05 Résumé en français de ces discours.
10.10 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.

CFCF

1.00 Cotes de la bourse.
1.30 Orch. Spencer.
2.00 Disques variés.
7.00 Orch. Trudel.
7.15 Orch. Whiteman, NBC.
8.00 Orch. Dornberger, NBC.
8.00 Orch. et chants, NBC.
9.15 Concert.
9.30 Concert.
10.00 Baseball.
10.02 Concert.
10.05 Orch. Hatch.
11.00 Orch. Colombo, NBC.
11.15 Organiste.
11.30 Orch. Sodero, NBC.

VENDREDI, 22 JUILLET

CKAC

9.30 Phil. Savage, organiste.
10.30. Température. Ouverture de la bourse.
10.45 Fantaisies instrumentales.
10.50 Mélodies populaires.
11.00 Musique militaire.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Musique classique légère.
11.45 La bonne chanson française.
12.00 Trio de concert.
12.30 Cotes de Bourse.
12.45 Récital d'orgue.
1.00 Concert de l'hôtel Royal York.
1.30 Cotes de Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Concert du Ritz.
5.30 Danse populaire.
5.45 Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 Le trio de concert du Queen's.
6.30 Disques.
6.45 Epreuve à la radio des candidates du Grand Prix Franco-Film.
7.00 Disques.
7.15 Programme musical.
7.30 Danse du Windsor.
8.00 L'Heure Provinciale.
9.00 Cours de dictation.
9.15 Concert du Ritz-Carlton. Mlle Carol Lamoureux.
9.30 Orch. Romanelli.
10.00 Le trio lyrique.
10.30 Danse du Windsor.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orch. de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.

CFCF

8.30 Chœur, NBC.
8.50 Valses.
9.15 Refrains favoris.
9.30 Quatuor mixte, NBC.
9.45 Programme NBC.
10.00 Heure des dames.
10.45 Panfare.
12.00 Disques.
12.45 Danse.
1.00 Cotes de la bourse.
1.30 Orch. Spencer.
2.00 Orgue Gray, NBC.
3.00 Disques, orchestre, chant.
7.00 Orch. Trudel.

La démission de
sir Henry Thornton

Les employés des chemins de fer nationaux regrettent le départ de sir Henry

Parlant au nom des employés du Canadien National, M. Robert J. Tallon, président de l'Association des présidents généraux, les porte-parole des diverses unions et fraternités d'employés de chemin de fer ayant des relations contractuelles avec la direction du réseau, a déclaré que "les employés du Chemin de fer national du Canada regrettaient vivement la démission de sir Henry Thornton comme président du réseau national."

"Sous la gérance de sir Henry Thornton, ajouta M. Tallon, la coopération entre les ouvriers et l'administration, pour le plus grand bénéfice des deux et du public en général, a été portée à un point jusque-là inconnu dans les chemins de fer. Sir Henry laisse derrière lui le plus bel exemple des relations qui peuvent exister entre hommes. Les ouvriers considèrent comme un privilège d'avoir pu travailler ces derniers dix ans avec sir Henry. Ils ne peuvent concevoir de meilleur hommage à lui rendre que de continuer à l'administration la coopération à laquelle sir Henry attachait tant d'importance et qui contribua si puissamment au succès du Canadien National comme entreprise d'Etat."

"A ce point de vue, dit M. Tallon en terminant, les ouvriers de chemin de fer sont heureux de noter qu'on a confié à M. S. J. Hungerford, vice-président directeur de l'exploitation sous sir Henry, la tâche de diriger le Canadien National en qualité de président intérimaire. Ils félicitent M. Hungerford et l'assurent, ainsi que le reste de l'administration, du même concours loyal qui a été accordé à sir Henry Thornton dans le passé."

7.15 Orgue, NBC.
7.30 Orch. Ch. Dornberger, NBC.
8.00 Concert du Château Laurier.
8.15 Ligne antillaise.
8.30 Studio.
10.30 Orch. Dornberger.
11.00 Orch. Colombo, NBC.
11.15 Orgue.
11.30 Orch. Cesare Sodero, NBC.

M. Marcel Saucier au
poste CKAC, ce soir

M. Marcel Saucier, le jeune et brillant violoniste, jouera ce soir au poste CKAC, sur demande spéciale, une gavotte de sa composition. Cette audition aura lieu entre 8 heures et 8 heures et demie.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de
la librairie du "Devoir", 430 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-

Chez les
conservateurs

Réunion tenue hier soir à l'hôtel Viger sous la présidence de M. C. E. Gault — Une réplique du Club de Réforme

L'Association conservatrice de Montréal a tenu hier soir une réunion à l'hôtel Place Viger. La nouvelle organisation veut rendre au parti conservateur les services que le Reform Club rend au parti libéral. Le président temporaire de l'association, M. C. E. Gault, le chef parlementaire de l'opposition, a expliqué que l'on veut établir un gros club où les conservateurs pourraient se réunir, que l'on veut mettre sur pied une organisation permanente qui sera toujours prête à venir en aide aux candidats du parti lorsqu'il se présentera une élection.

A quelqu'un qui demandait si l'association ne recruterait ses membres que dans la ville de Montréal, le secrétaire du comité temporaire, M. Léonard, a répondu qu'il croyait que l'association devrait compter des membres représentant toutes les divisions du district électoral de Montréal. Il est convaincu que c'est dans la partie rurale de la province qu'il a eu l'occasion de visiter de paroisses en paroisses pendant les contestations d'élection qu'il faut chercher le "backbone" du parti. Il est convaincu qu'il peut recruter de 75 à 100 membres actifs dans chacune des divisions électtorales du district de Montréal.

Plusieurs membres se sont alors engagés à faire entrer dans l'Association conservatrice de Montréal les chefs conservateurs de tel ou tel quartier, de telle ou telle localité. C'est ainsi que M. Horace Gagné s'est engagé à recruter 75 membres dans Vaudreuil-Soulanges, M. le colonel L.-H. Archambault, du comité de recrutement de la nouvelle organisation, a déclaré que le comité a recueilli 56 adhésions en moins de deux jours.

M. Jean Fauteux, le candidat conservateur dans Maisonneuve à l'élection du mois dernier, a été ensuite invité à dire quelques mots et il a été vivement applaudi lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole. Il a commencé par déclarer qu'il approuve et encourage l'idée d'un club conservateur parce qu'il a toujours déploré le manque d'organisation et de coopération dans le sein du parti. Ce ne sont pas les libéraux qui l'ont défait dans Maisonneuve, c'est le parti conservateur. Tous les efforts que le parti a faits sont toujours venus trop tard. Il faudrait que le premier ministre nomme un organisateur permanent à qui l'on puisse s'adresser en tout temps.

M. Gault déclare, en remerciant M. Fauteux, que l'association nommera elle-même l'organisateur et qu'il est assuré que le premier ministre ne sera que trop heureux de

Le 40ième Anniversaire
du

THE "SALADA"

Depuis 40 ans SALADA est le nom connu de tous pour désigner le thé par excellence. Les prix actuels sont les plus bas depuis 15 ans.

pouvoir se décharger sur elle de ce soin.

L'élection des officiers de la nouvelle association a été remise à une autre réunion.

Deuxième convention
annuelle

Plusieurs Gardes fédérées se réuniront à Lévis, le 24 de ce mois, pour se livrer aux exercices préparatoires de la 11e convention annuelle de la Fédération catholique des Gardes indépendantes du Canada qui aura lieu cette année à Montréal, les 6, 7 et 8 août prochain.

Les Gardes fédérées de Québec et des environs s'embarqueront au quai Champlain, dimanche avant-midi, à 9 heures 15. Le retour par Lauzon s'effectuera à 5 heures 15 p.m.

On nous informe que l'aumônier général de la Fédération catholique des Gardes indépendantes du Canada, Mgr J.-H. Bouffard, P.D., curé de la paroisse de Saint-Malo, Québec, officiera à la messe inaugurale, célébrée en l'église de la paroisse Saint-Edouard, Montréal, à l'occasion de la 11e convention annuelle de la Fédération catholique des Gardes indépendantes du Canada, qui se tiendra à Montréal les 6, 7 et 8 août prochain.

La Fédération catholique des Gardes indépendantes du Canada se compose actuellement des unités suivantes: Garde indépendante Champlain, Québec; Garde Jacques-Cartier Inc., Québec; Garde Dollard-des-Ormeaux, Québec; Garde Ind. Champlain, Ottawa, Ont.; Garde Ind. du Sacré-Cœur, Rivière-du-Loup; Garde des Chevaliers de Lauzon, Lévis; Garde des Chevaliers de Sillery, Sillery; Garde Montcalm Inc., Québec; Garde d'honneur Inc., Saint-Hyacinthe; Garde Ind. Saint-Pierre Inc., Joliette; Garde Ind. Saint-Edouard, Montréal; Garde Frontenac Inc., Québec; Garde Champlain Ind. Inc., Valleyfield-Nord; Garde Ste-Philomène de Rosemont, Montréal; Garde Notre-Dame, les Trois-Rivières; Garde Notre-Dame de la Garde, Québec; Garde Les Chas-

seurs de Salaberry, Québec; Garde d'Honneur Laval, Inc., Québec; Garde Les Hussard Enrg., Saint-Hyacinthe; Garde Saint-Vincent-Ferrier, Montréal.

Nous comptons aussi sur la présence d'importantes délégations des Gardes invitées suivantes: Garde d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Plattsburg, New-York; Garde Saint-Dominique de Jonquière, Chicoutimi; Garde Jeanne-d'Arc, Québec.

A cette occasion le Pacifique organise une excursion Québec-Montréal. Pour ce qui est des Gardes fédérées, le départ s'effectuera à minuit, gare du Palais, samedi soir, le 6 août prochain. Le départ de Montréal s'effectuera à 11 heures lundi soir, le 8 août prochain, gare Viger.

Le col. J.-Arthur Hamel, brigadier de la Fédération catholique des Gardes indépendantes du Canada, se rend aux quartiers de la Garde Saint-Edouard, Montréal, pour la décision finale des derniers détails du programme officiel de cette convention que nous publions prochainement. L'heure officielle de la convention sera l'heure avancée.

(Communiqué)

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Location, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONTAINE, etc.—\$1.00 par insertion.

Pour apprendre
les langues

Apprenez par vous-mêmes: anglais, italien, espagnol, allemand, russe, etc., avec la célèbre méthode Linguaphone. Pour démonstration et renseignements, adressez-vous au Professeur A. Dumas, linguiste, 3593 rue Ste-Famille, Montréal, Tél. BElair 4472. 27-7-32

Allons-y! En Europe

à ce **BAS PRIX**

31 jours **\$194** TOUS FRAIS COMPRIS

Départ le 20 août par le gigantesque paquebot **"Laurentic"** (WHITE STAR) LINE

Retour le 19 sept. par le luxueux paquebot **"Aurania"** (CUNARD) LINE

L'itinéraire comprend l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France, avec visite de Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, Versailles et 3 excursions en autocar!

Voici un intéressant voyage en Europe pour jeunes filles, professeurs, étudiants, hommes d'affaires, employés de bureaux durant la période des vacances, dirigé par M. G. Dubé, directeur du service français de la White Star Line.

Le luxe et l'apparat sont bannis; mais non pas le bien-être et le plaisir. Les installations à bord des paquebots "Laurentic" et "Aurania" seront confortables. Salons et fumoirs attrayants, cabines bien aérées et d'une propreté méticuleuse; musique, concerts, danse, sports en plein air, tout vous rendra la traversée agréable. Et hôtels en Europe, repas, chemin de fer, guides, visites... tout est compris dans les \$194.

MALLEZ CE COUPON à votre agent de voyages ou "Cunard Line", 230, rue de l'Hôpital, Montréal, ou White Star Line, 485, rue McGill, Montréal.

Sans aucune obligation de ma part, veuillez m'envoyer des détails concernant vos voyages à bas prix.

Nom.....

Adresse.....

WHITE STAR LINE 485, rue McGill Montréal M.D. Tél. MA 7761

CUNARD 230, rue de l'Hôpital Montréal Tél. MA 5651

"Vous pouvez m'atteindre par téléphone"

"Je suppose qu'il vous sera difficile d'oublier complètement vos affaires," disait le médecin à Lemire, qui devait partir pour un voyage de repos. "Vous pouvez toujours vous tenir au courant de la situation par téléphone."

Et Lemire quitta son bureau en toute confiance et avec la certitude qu'en cas de nécessité il serait facile de l'atteindre rapidement.

"Jamais je n'ai passé de meilleures vacances," disait-il à son retour. "Et mon compte de téléphone fut moins élevé que le coût des balles de golf que j'ai perdues."

F. G. WEBBER

Gérant.

Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Les taux encore plus bas de la nuit, à 8.30 p.m.— temps local. En donnant le numéro du poste éligible à la téléphoniste de longue distance, vous accélérez le service.

La Page féminine

Points de dentelle

Lorsqu'on désire faire de la dentelle à l'aiguille et qu'on ne s'y est jamais essayé, il est bon de faire d'abord quelques échantillons des principaux points qui seront ensuite d'autant plus faciles à exécuter qu'ils nous seront devenus familiers.

Expliquer ces différents points n'est pas chose facile quoique beaucoup soient assez simples en réalité, mais une bonne illustration dans ce cas vaut mieux pour nous guider que de longues descriptions. Aussi ne tenterai-je pas de vous donner un cours qui ne vous apprendrait probablement rien et je ne me bornerai à une énumération, forcément incomplète, des principaux points.

Ceux-ci se classent en quatre principales catégories: les brides, les roues, les insertions et les treillis.

La bride de Sorrente consiste en un fil passé d'un côté à l'autre de l'espace à remplir qui revient ensuite s'enrouler sur lui-même. Cet échantillon peut se faire double, c'est-à-dire qu'on tend le fil deux fois avant de l'enrouler. On peut aussi couvrir cette bride de points de boutonnière serrés. Elle est parfois garnie de picots simples, de picots doubles, de dents formées d'un point très allongé recouvert au point de feston.

Une bride plus jolie et régulière est recouverte de points de boutonnière espacés. Lorsqu'elle est remplie dans un sens, on refait le point dans l'autre ce qui fait que la bride est finie de la même manière à gauche et à droite.

Les brides d'Alençon sont faites de points lancés s'attachant à un point de boutonnière très espacé formant de petites dents qui servent à soutenir la bride proprement dite.

Le point d'Angleterre, est régulier, rayé en diagonale, présentant des roues ou des demi-roues, des abiliers ou des croix grecques; les derniers sont exécutés au point de reprise.

Le point de Bruges, est orné de picots et de roues.

Le point russe sert surtout pour les insertions. On s'y prend exac-

tement comme pour le point de croix le résultat est différent parce que l'espace couvert est beaucoup plus haut et que le fil au lieu de prendre par exemple deux brins du tissu ne fait que se retenir au bord du galon. Ce point peut être enroulé sur lui-même ce qui varie l'effet.

La bride Raleigh n'est qu'une variation de celle au point de boutonnière et sert à former un treillis. On tend d'abord les brides à travers tout l'espace à couvrir en faisant des points volontairement irréguliers et très lâche afin de pouvoir enrouler le fil plusieurs fois. Lorsque le réseau est fini, on recouvre d'un point de boutonnière serré.

Le point de Sorrente est un genre de filet qui a le point de boutonnière pour base. Le point de Venise également, quoique ce dernier soit beaucoup plus compliqué. Ils se font de différentes manières, toutes également jolies.

Le point d'Espagne est très différent des autres mais pas plus difficile. Il forme un treillis moins serré et plus souple que le Venise et se prête mieux encore à de multiples combinaisons.

Le point de Bruxelles n'est qu'une variation et une simplification des autres points.

Le point Grec ne diffère pas beaucoup des autres pour l'exécution quoique beaucoup en apparence. Le point Turc et le point Vénitien sont proches parents, leur différence est dans la manière de nouer les mailles.

Le point de filet est bien connu, c'est un réseau régulièrement caré et solidement noué.

Le point de Valenciennes est un arrangement du point de Sorrente.

Pour le remplissage du point d'Alençon, on se sert souvent du point d'Alençon, qui consiste à tendre deux fils parallèles dans le sens de la longueur et à les couvrir en faisant passer alternativement l'aiguille par-dessus l'un et par-dessous l'autre comme pour un tissage. A certaines distances une sorte de boucle rattache le bord au centre.

Beaucoup de petites feuilles sont remplies au point de reprise. Tous ces points divers étudiés séparément sont assez simples. Ce qui rend la dentelle à l'aiguille difficile, c'est la complexité des dessins qui réunissent tant de détails.

infimes, à travers lesquels on ne se retrouve pas facilement si l'on n'a pas l'habitude de ce travail. Mais toute chose s'apprend, l'art de la dentelle aussi bien qu'un autre.

FLAVIE-LUCE

Les joies du travail pour les malades

Le travail est toujours un combat dans lequel la volonté seule remporte la victoire; et la volonté ne remporte cette victoire qu'au prix du sacrifice.

Le sacrifice, voilà le dernier mot de toute action féconde en ce monde. Savoir s'immoler, savoir se perdre, savoir aller du côté de la mort en acceptant la fatigue et l'épuisement que causent les ouvrages difficiles, en surmontant l'horreur que les sens fatigués ont pour le travail, en se conduisant soi-même à l'ouvrage, comme on ramène enfin une troupe affaiblie et dispersée par une longue lutte.

Ceci est purement une oeuvre de volonté, mais c'est aussi la condition de toute victoire contre la paresse naturelle des sens et par conséquent de tout travail.

Attendre toujours, pour commencer l'ouvrage, que le corps soit bien disposé, que la santé soit parfaite et les forces physiques en bon état, c'est pour beaucoup d'hommes se condamner à l'inaction, c'est dévouer sa vie à la stérilité. La plupart des hommes souffrent toujours par quelque endroit de leur corps. Tout l'avantage est à ceux qui savent tromper le mal, comme on a coutume de dire, et travailler en dépit d'eux-mêmes.

Il n'y a qu'à voir ce que parviennent à accomplir, malgré tous les obstacles de l'épuisement et de la maladie, les hommes possédés par une grande passion. Toutes les grandes passions, la passion de la gloire, celle de la science, donnent à l'âme cette extraordinaire autorité sur ses sens mais la plupart des hommes n'ont pas même de grandes passions et demeurent somnolents et enroulés dans la médiocrité des petites douleurs et des petits plaisirs.

Pour nous chrétiens, il est une passion qui doit posséder notre âme: celle de travailler en ce monde, sans trêve ni relâche, à la venue du royaume de Dieu et au triomphe de la justice.

Heureuses les âmes — et il s'en trouve — que cette passion possède jusqu'au point d'absorber en elles toutes les autres, et de leur tenir lieu de passion pour la gloire, pour l'ambition, pour la science, pour le plaisir, pour le bonheur lui-même! Ces âmes-là deviennent, au service de Dieu et des hommes, toute volonté, tout courage, tout sacrifice. Elles ne s'arrêtent plus à considérer tristement si la fatigue augmente ou si la mort semble approcher: elles consentent à perdre leur vie pour l'Evangile, et, perdant cette vie d'égoïsme et de lâcheté qui défigure et dégrade la plupart des âmes, elles retrouvent la vraie vie, selon la promesse du Sauveur, la vie généreuse, large, féconde, la vie à pleines voiles et à pleins bords, celle qui, même en ce monde, trouve déjà sa récompense dans la grandeur de ses oeuvres et l'abondance inattendue de ses joies.

Abbé HENRI PERREYVE.

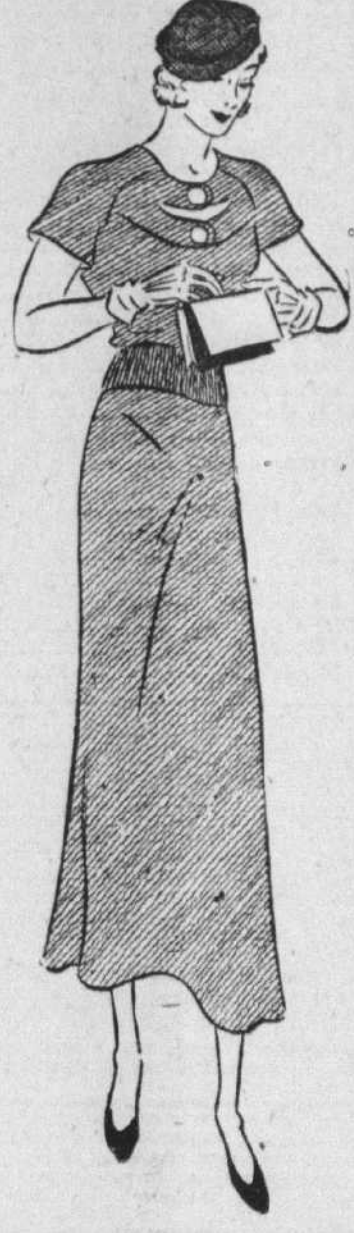
(La Journée des malades.)

Comment laver et repasser la mousseline de soie

Savez-vous que la mousseline de soie, d'apparence si fragile, est l'une des étoffes de soie les plus solides? Quand elle est d'une belle qualité, épaisse, elle se lave parfaitement et ne se brûle pas à l'usage comme tant d'étoffes actuelles. Si vous voulez laver vous-même votre robe de mousseline de soie, préparez Madame, une eau tiède bien savonneuse obtenue avec du savon en paillettes ou du savon de Marseille râpé et dissous dans l'eau chaude qu'on laisse refroidir. Si la mousseline est imprimée, il est préférable que le bain soit très froid et il faudra opérer très vite.

Plongez votre robe dans le bain et agitez sans froter. Au besoin — ceci est préférable lorsque la robe est très sale — préparez une seconde eau savonneuse dans laquelle

SIMPLICITE DE LIGNES



vous replongerez ensuite votre robe passée auparavant à l'eau claire entre les deux bords de savon.

Le rinçage qui suit est l'opération la plus importante, car d'elle dépend la netteté de votre toilette. Rincez à des eaux nombreuses — eau courante si vous le pouvez — et toujours à la même température. Ne tordez pas la robe entre les bords. Pressez-la à peine et agitez-la aussitôt dans la nouvelle eau. Quelques gouttes d'ammoniaque ajoutées à la troisième ou quatrième eau de rinçage donnent un bon résultat. Dans la dernière eau, mettez une cuillère de vinaigre pour redonner son brillant à la soie.

Le rinçage fait, roulez la robe dans une serviette sèche, puis dans une seconde, afin qu'elle reste juste humide et ceci très également. Repassez aussitôt et à l'envers avec un fer chaud sans exagération.

Bon à savoir

LE MIROIR BRISE

C'est pitoyable! Un déménageur maladroit a brisé ce beau, ce grand miroir... Sa propriétaire, une bonne âme, ne veut pas tenir rigueur à l'auteur de la maladresse; elle prend le parti d'utiliser avec belle humeur les meilleurs morceaux du miroir brisé.

En faisant tailler pour décorer la table deux grands croissants et trois petites étoiles sur lesquels oiseaux et poissons de verre paraissent gravement.

Deux débris plus importants, découpés, l'un en octogone, l'autre en rond, deviendront de charmants miroirs pour une entrée et une coiffeuse.

La plus belle pièce fournira un splendide plateau, décoré par un pinceau habile d'oiseaux aux plumes éclatantes, il sera encadré de bois laqué rouge cerise.

Puis, avec d'autres fragments, on imaginera deux soutiens-livres peints de chinoiseries dorées; aussi une jardinière longue et basse qui simulera un aquarium avec des algues et poissons traités en tons naturels et deux petits cadres en baguettes de glace pour des gravures modernes.

Il ne reste plus que d'infimes parcelles, celles-ci transformées en petits carrés réguliers combinés avec d'autres petits carrés de faïence bleue turquoise en un dessin de mosaïque, composeront un dessus de table basse à pieds d'aluminium tubé pour le thé.

VIS ROUILLEES

Qui de nous ne s'est trouvé aux

prises avec une vis rouillée dans une pièce métallique? Il arrive qu'elles se fixent de telle façon qu'on ne puisse les retirer qu'à grand-peine. Parfois même elles se cassent plutôt que de céder et il est alors impossible de les extraire de leur logement si l'on n'est pas spécialement outillé.

Cependant il arrive que l'on puisse dévisser une vis rouillée. Il faut pour cela chauffer la tête de cette vis.

Faites rougir au feu une petite tige de fer, autant que possible plate à son extrémité. Appliquez-la, pendant trois minutes, sur la tête de la vis rouillée. Quand la vis sera chauffée par ce procédé, vous pourrez la retirer avec un tournevis ordinaire, et aussi facilement que si elle n'avait jamais été rouillée.

Retraites fermées

AU COUVET DE MARIE-REPARATRICE

1025, Mont-Royal ouest, Montréal.
Août 18 au 21: jeunes filles.
Sept. 2 au 5, jeunes filles.
Sept. 16 au 19: jeunes filles.

LES TROIS-RIVIERES

865 rue St-Charles
Juillet, 21 au 24: jeunes filles.
Août 15 au 18, institutrices.
Août 25 au 28, jeunes filles.
Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice des retraites.

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, avenue Bellevue, Sherbrooke, P.Q.

Du 22 au 25 juillet, pour jeunes filles.

Du 15 au 18 août, pour filles âgées.

Du 26 au 29 août, pour jeunes filles.

Du 5 au 8 septembre, pour dames.

Prière d'envoyer son nom d'avance.

Hommage à M.

Maurice Dupré

Genève, 21 (S.P.A.) — Les collègues de M. Maurice Dupré au comité du désarmement naval ont rendu hommage hier au travail qu'il a accompli comme vice-président du comité en lui offrant la présidence. La vacance créée par la démission de M. Colbann, de Norvège, a été remplie par M. Moresco, de Hollande, après que M. Dupré ait expliqué qu'il devait refuser, à son grand regret, parce que ses responsabilités de ministre ne lui permettraient pas de consacrer tout le temps nécessaire à cette fonction.

C'est le délégué de l'Allemagne, M. Rheinbaben, qui a proposé le nom de M. Dupré et les délégués de l'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Italie pour louer le travail accompli par le chef de la délégation canadienne à la conférence du désarmement.

Au Club de Publicité

M. George H. Fox, de la Prudential Assurance Company, de Londres, Angleterre, était le conférencier au déjeuner hebdomadaire du Club de Publicité de Montréal, hier midi, au Mont-Royal.

M. Fox a varié de la publicité à la radio et du contrôle de la radio par l'Etat. Au point de vue éducationnel, M. Fox croit que l'établissement est un excellent système, mais il déplore ce nouveau régime parce qu'il craint que les annonceurs à la radio ne retirent pas les avantages et les profits que leur procure actuellement le régime dit de l'initiative privée.

Candidats dans Huron-Sud

Hensall, 21 (S.P.C.) — M. Louis Rader, préfet du comté de Huron, a été choisi comme candidat conservateur en vue de la prochaine élection partielle fédérale dans la circonscription de Huron-Sud. Cette circonscription n'est pas représentée aux Communes depuis la mort de M. Thomas MacMillan. Il a été choisi à l'unanimité hier soir lorsque les deux autres candidats mis en nomination, MM. George H. Elliott et Nelson W. Trewartha, se sont retirés en sa faveur. C'est M. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, qui présidait la convention.

Les libéraux de Huron-Sud ont déjà choisi M. William H. Golding comme leur candidat. Les progressistes doivent tenir une convention ce soir pour décider s'ils doivent présenter un candidat.

CHEZEATON

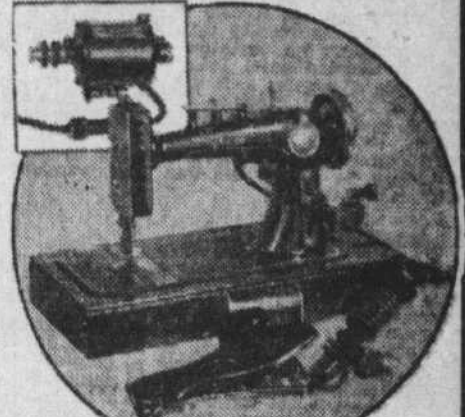
VENTE PAR TOUT LE MAGASIN

3.75 COMPTANT

ACHETENT UNE MACHINE A COUDRE ELECTRIQUE NATIONAL "DE LUXE"

le solde en 12 versements mensuels de 3.00

En plus d'économiser 12.00 pendant cette grande Vente — vous aurez une des machines les plus efficaces sur le marché. La "De Luxe" répond à toutes les exigences de la couture d'un foyer ordinaire. Elle est très facile d'opération, rapide et sûre dans ses résultats, économique et efficace.



Offerte pendant cette Vente seulement aux conditions les plus faciles que nous ayons jamais offertes sur une machine à coudre électrique de cette qualité.

En vente à tous les étages du Magasin
Demandez à n'importe quel employé Eaton
— dans n'importe quel rayon

Si vous ne pouvez venir au Magasin — Téléphonez à Plateau 9211
un représentant EATON ira chez vous faire une démonstration de la "De Luxe".

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Caissière attaquée

Un bandit a enlevé une somme de \$885.11 à une caissière, Mlle Annie Rohrlück, 23, avenue Joyce, Outremont, comme elle passait à l'angle des rues Roy et Saint-Laurent, revenant de la Banque où elle était allée chercher les enveloppes de paie des employés de la manufacture Sait Rohrlück and Son.

Cet attentat s'est déroulé hier après-midi vers deux heures sans que personne ait pu intervenir pour porter secours à la jeune fille. Celle-ci a raconté qu'en revenant de la banque, elle remarqua une grosse automobile portant une licence américaine qui stationnait près du trottoir. Elle n'y porta pas attention, mais lorsqu'elle dépassa la voiture, elle sentit une main se poser sur son épaule en même temps qu'on lui arrachait l'envelop-

pe qu'elle portait. Elle eut à peine le temps de crier que l'individu avait sauté dans sa voiture pour s'enfuir avec l'argent.

Les détectives Gursky, Coulombe et Bourdon ont fait une enquête. Ils croient que l'individu qui a fait le coup devait surveiller depuis quelque temps déjà Mlle Rohrlück et que ce n'est qu'hier qu'il a trouvé l'occasion propice pour la voler.

Etablie depuis 40 ans, la
Pharmacie Laurence
a toujours maintenu son cachet professionnel. Elle s'est spécialisée dans la préparation des médicaments et des prescriptions médicales. Oxygène pur. Toujours un diplômé en charge. Livraison rapide par toute la ville.
Tél: HA 7907
ANGLE ST-HENRI ET ONTARIO

Une encyclopédie sur le Christ:
son histoire, sa doctrine
Jésus et la vie de l'Humanité,
Jésus dans l'Art
et la Littérature

LE CHRIST

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette oeuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'Empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.

2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.

3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacrament. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise.

4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".

Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"

Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Comment j'élevai mon enfant, par Mme Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est : : Montréal

Feuilleton du "Devoir"

"Mon cousin le pirate"

par ALEX BERRY

14 (Suite)

L'Océan est calme et uni comme un tranquille visage, voilé de sa chevelure d'herbes marines, que nouent des bandes de soleil... Bientôt, pourtant, les courriers du vent, annonciateurs du flux nocturne, accourent et rident l'onde lisse, emmènent les algues, dispersent les rubans d'or.

Alain est plongé dans une contemplation ardente et silencieuse. Ses yeux clairs s'illuminent, son grand nez hume l'air salin, qui a le goût exaltant des départs... Il ne pense guère à moi... Je le rap-

pelle sur la terre.

— Vous paraissiez bien heureux, mon cousin?

— J'aime tant la mer, sa beauté jamais semblable, son silence où passe un frisson de l'infini, ses colères qui stimulent l'énergie. Quand tous les tritons hurlent avec l'ouragan, et que les vagues aboient autour de mon navire comme une meute enragée, je me sens l'âme du vieux Neptune commandant aux flots de son empire... J'adore aussi ce pays. Ce chaos majestueux de roches titanesques évoque des ruines colossales. Cette falaise fait

penser à des remparts démantelés, à des dômes éboulés, à des palais anéantis, à des cathédrales renversées. On y devine encore des colonnades hardies, des clochers élanés, des statues géantes. Depuis les Trigaux jusqu'aux écueils de Locquerec, s'étendait autrefois Ys, la fabuleuse. Là-bas, fuit dans une lame à la crinière d'écume, le cheval emporté du vieux roi Grallon. Ce sont les lamentations de la princesse Dahut, que l'on entend dans le Grand gouffre.

Peste, quelle imagination! Peut-on croire que ce marin, mué en rat de bibliothèque, possède sous un aspect rébarbatif une âme aussi enthousiaste? Je suis sûr que, pour lui, la barque que nous regardons cingler vers l'île Dhu est la nef de la belle Ysult, et que le poisson qui saute là-bas hors de l'eau prend les proportions légendaires du serpent de mer! Moi, plus terre à terre, je regarde tout bonnement les pêcheurs de homards qui visitent leurs casiers, et les moissonneurs de jargot, qui transportent sur la grève leurs paniers pleins de godmon.

Tout à coup, un sourd bourdonnement naît à l'horizon, s'enfle, ronfle. Les mouettes tourbillonnent affolées. Un aéroplane traverse le firmament, en bruissement avec une cigale d'acier. A mon tour, d'y aller de mon petit couplet:

— Vous n'avez jamais volé, mon cousin? C'est dommage. Vous êtes privé d'une émotion forte et incomparable. Engoncée dans des fourrures et des écharpes de laine, je me sens un petit atome pesant accroché à la terre. La carlingue n'est qu'un assemblage inertes de métal. Je tire sur la manette des gaz... et le miracle s'accomplit. L'avion démarre, roule, prend son essor, et, allouette délivrée, monte, au chant du moteur, je deviens un aigle qui plane dans l'immensité, un esprit de la lumière, un nuage qui poursuit le Rêve dans l'azur insaisissable.

Ouf! Je m'arrête court. Tout ce lyrisme, auquel je ne suis pas habitué, m'a bien vite essouffée. L'ai-je séduit? Achevons immédiatement de le fasciner.

— Et quand j'atterris, c'est toujours une ovation prodigieuse.

Après mon dernier raid, la foule en délire m'a portée en triomphe. Les journaux, la T. S. F. ne parlaient plus que de moi. Ma rivale, Gerta Weissiller en a été malade de jalousie. Elle ne s'en est pas remise, et depuis n'a pas tenté de me dépasser. C'est agréable, la gloire.

Je viens encore une fois de froisser mon irascible compagnon. Il détourne la tête avec humeur et se coupe nerveusement sa pipe sur le rocher avant de l'allumer. Je ne lui laisse pas le temps de terminer sa besogne.

— Un marin, doit, je le suppose, savoir nager. Le crawl et l'over arm stroke n'ont sans doute pas de secrets pour vous.

— Je nage tout simplement à l'ancienne mode, à la brasse.

— Quelle hérésie! Vous allez plus lentement, et vous vous fatiguez plus vite.

Je n'ai pas fini ces mots que des cris nous font sursauter. Un jeune garçon, emporté par le courant, appelle à l'aide.

A peine ai-je eu le temps de réfléchir, que déjà Alain se précipite. Je ne veux pas perdre l'occa-

sion de montrer à ce sportif rétrograde les avantages des méthodes nouvelles. A mon tour je ris que je plonge. Je rattrape Alain sans aucune peine et le dépasse bien vite. Je saisis l'enfant au moment où il allait disparaître, et le ramène à la plage, aidée de mon cousin arrivé enfin à mon secours.

Le jeune baigneur en sera quitte pour la peur.

Nous nous hâtons de nous dérober aux remerciements. Ruisselants et grelottants, nous allons à l'hôtel le plus proche, où l'on nous procure des vêtements secs et le réconfort de boissons chaudes.

Le crépuscule est tout à fait venu au moment de notre départ pour Kergadec. Au couchant, le jour épuisé laisse couler son sang vermeil. L'île de la Neige est tout inondée par cette marée rouge et la houle agite une moisson de coquilles. Une lueur rose farde les joues glabres d'Alain et lui donne une physionomie presque gracieuse. Je ne me trompe pas, il me sourit aimablement.

— Ce garçon vous doit la vie, Marie-Henriette. Vous n'avez pas eu

froid, au moins?

— Mon cher cousin, je n'ai pas l'habitude de m'enrhumer pour une insignifiante trempette. Vous auriez très bien pu, tout seul, sauver ce petit imprudent. J'ai simplement voulu vous montrer la supériorité de l'over arm stroke sur la brasse.

Vous avez pu le constater, je n'avais même pas la respiration haletante. Quand j'aurai battu l'Amateur au tournoi de tennis de Provence, cet automne, ce sera un jeu pour moi de traverser la Manche. J'éclipserai facilement tous mes prédécesseurs.

Quel sale caractère à cet exécrable pirate! D'un geste hargneux il ouvre la porte de l'auto. Je m'assieds au volant, et lui s'installe dans le fond de la voiture. Je devine que, muet et taciturne, il va fumer avec frénésie jusqu'à Kergadec.

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Huit mille personnes ont salué le retour de Pete Sanstol dans l'arène du Forum hier soir alors que le petit Norvégien était opposé au redoutable boxeur français, Emile "Milou" Pladner, dans un combat de dix rounds, qui constituait le numéro principal à la séance organisée par le promoteur Armand Vincent.

Ces deux poids coq ont annulé la suite de la décision des juges et nous croyons que le verdict rendu donne justice aux deux combattants. Deux juges se prononcèrent pour un résultat nul tandis que le troisième se prononça en faveur du Français. La décision fut mal accueillie par un certain nombre de spectateurs mais nous croyons que la grande majorité de l'assistance a partagé l'opinion des juges.

Pete Sanstol a eu l'avantage dans les premières rondes tandis que Pladner a eu le dessus dans les dernières. Le Norvégien s'est admirablement servi de son jab au cours du combat et il a fait manquer plusieurs coups à son rival tandis que le protégé de De Pontieu a porté les plus solides coups et a fini plus frais et plus fort que le poulain de Raoul Goubout. L'avantage a peut-être penché légèrement du côté de Pladner mais la marge était tellement peu considérable qu'il était difficile de déclarer le Français vainqueur. De toute façon, le verdict ne cause aucun tort au record des deux pugilistes et nous croyons qu'il donne justice à Sanstol et Pladner.

Le Norvégien n'a pas semblé être en aussi bonne condition que le Français. Pete n'a plus le même jeu de jambes, sa droite est presque nulle et ses coups manquent de force mais si nous considérons que le protégé de Goubout a été absent de l'arène pendant près de dix mois nous voyons la raison pour laquelle le Norvégien n'a pu remporter la victoire et nous croyons qu'avec un entraînement sérieux et assidu Sanstol sera en mesure de faire meilleure figure si un autre match lui est accordé avec Pladner et nous croyons que c'est le désir de tous les fervents de la boxe de voir de nouveau ces deux vaillants boxeurs aux prises.

La semi-finale, qui se disputait entre Rolland Lécuyer et Benny Brostoff, s'est terminée par la victoire du Franco-Américain qui a eu un avantage considérable sur le pugiliste hébreu. Lécuyer a créé une excellente impression et il a bien mérité la victoire qui lui fut décernée par les trois juges.

Dans les autres combats à l'affiche hier soir Eddie Martin a été déclaré vainqueur contre Gregg Gregersen dans un assaut de six rounds tandis que Stewart a donné une véritable leçon de boxe à Edmond Ouellette pendant que Johnny Rousseau obtenait un avantage assez considérable sur Phil Lightheart.

La séance d'hier fut un véritable succès au point de vue sportif et elle fut également bien réussie au point de vue financier et le promoteur Vincent a droit à nos félicitations.

X.-E. NARBONNE

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

Boston-Cincinnati: partie jouée en avance sur la cédule.
Philadelphia 00100101 — 6 13 0
Pittsburgh 10000100 — 2 5 1
Holley et V. Davis; Maine, Spencer et Grace.
New York 01340100 — 9 14 1
Chicago 10000000 — 1 7 1
Hubbell et Hogan; O'Farrell; Grimes, May, Smith et Hartnett.

LIGUE AMERICAINE

Brooklyn 02000101 — 3 10 4
Saint-Louis 31310008 — 16 22 1
Clark, Shaute, Mungo, Phelps, Moore et Lopez; Carleton, Lindsey et Wilson.
Saint-Louis 10001002 — 5 11 1
Philadelphia 00120032 — 8 16
Gray et Ferrell; Grove et Cochrane.
Chicago 00200000 — 2 5 1
New York 10020100 — 7 12 0
Daglia, Faber et Grube; Barry, Allen et Jorgens.
Cleveland 03000000 — 8 12 1
Boston 00000001 — 7 2
Harder et Sewell; Kline, Jablonowski, Gallagher et Tate.
Detroit 00001000 — 1 9 1
Washington 00000400 — 4 9 1
Sorrell et Hayworth; Brown et Berg.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE			
	G.	P.	PC.
Newark	60	38	412
Buffalo	56	41	351
Baltimore	54	44	362
Montreal	49	45	321
Rochester	49	49	305
St. Paul	47	55	401
Reading	42	58	420
Toronto	34	62	354

LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	PC.
Pittsburgh	49	36	376
Chicago	48	39	325
Boston	47	42	328
Philadelphia	46	46	306
Saint-Louis	43	44	484
Brooklyn	42	47	472
New York	39	45	464
Cincinnati	40	55	421

LIGUE AMERICAINE			
	G.	P.	PC.
New York	62	28	489
Philadelphia	55	38	501
Cleveland	53	38	352
Washington	50	38	352
St. Paul	50	41	340
Saint-Louis	49	49	443
Chicago	49	49	443
Boston	31	67	239

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN
BUFFALO
à 4 p.m.
JOURNÉE DES DAMES

Le Reading a remporté la dernière

Les Keystone de Reading, ont remporté la dernière partie de la série contre les Royals de Montréal hier après-midi au Stade de la rue Delorimier. Les visiteurs sont sortis victorieux par un résultat final de 4 à 3, grâce à la belle tenue de leur lanceur Hal Sheeley qui n'a accordé que quatre coups réussis aux frappeurs de Eddie Holly, tandis que Lefty Classet, qui a débuté pour les locaux, a donné neuf coups sûrs dans six manches pendant que Fisher n'a permis qu'un seul coup en trois reprises.

Oscar Roettger a frappé son troisième circuit depuis son arrivée avec les Royals. C'était son premier à Montréal hier après-midi, après en avoir frappé deux à Buffalo lors de son entrée avec le Montréal.

Les Bisons seront ici cet après-midi et commenceront une série de quatre joutes. Les deux clubs de l'Internationale se feront la lutte dans la première partie d'un programme-double qui verra aussi les White Sox de Chicago donner une exhibition de baseball majeur aux amateurs de Montréal. John Pomorski aura charge du mouticule pour les Royals.

READING			
	ab.	r.	po.
Richbourg, 2b	5	0	1
McMillan, 1b	4	0	1
Taylor, 1b	3	1	0
Bell, 3b	4	0	1
Quellich, cf	4	1	0
Bennett, cd	4	0	2
Krasovitch, cf	4	0	1
Krasovitch, r	2	0	1
Sheeley, 1	4	1	0
Totaux	35	4	10

MONTREAL			
	ab.	r.	po.
Conlan, cg	4	0	1
Walker, cf	4	0	1
Moore, ac	3	1	0
Roettger, 1b	3	1	0
Thomas, 2b	4	1	0
Shiver, cd	3	0	1
Shiver, 3b	3	0	1
Susce, f	2	0	0
Gautreau, r	0	0	0
Grabowski, r	0	0	0
Classet, 1	1	0	0
a-Brannon	1	0	0
Fisher, 1	1	0	0
Totaux	29	3	4

a-A frappé pour Classet à la 6ème.
a-A couru pour Susce à la 8ème.
Points par manche:
Reading 00021000 — 4 10 0
Montréal 01000020 — 3 4 0

SOMMAIRE
Points sur coups frappés: Bell, Quellich, Krasovitch, McMillan, Shiver, Roettger 2. Coups de deux buts: Richbourg, Quellich et Bennett. Coup de trois buts: Shiver. Coup de circuit: Roettger. But volé: Krasovitch. Sacrifice: Taylor. Double-jet: Moore à Roettger; Krasovitch à Taylor. Laïssés sur les buts: Reading 6, Montréal 2. Buts sur balles de Sheeley 3, de Classet 1. Retrait au bâton: Sheeley 3, Classet 1. Fisher 2. Coups réussis sur Classet, 9 dans 3 manches; Fisher, 1 dans 3. Lanceur perdant Classet. Pausse balles, Classet. Arbres: Kolis et Carroll. Temps: 1 heure 40.

AUTRES JOUTES

Première partie: 00022000 — 5 11 1
Tetsey City 20010010 — 9 2 2
Pipras et Stack; Nekola et Smith.
Deuxième partie: 00020000 — 2 6 0
Tetsey City 00010000 — 1 5 0
Jones et Neibergall; Cantrell et Smith.
Newark 04200000 — 5 11 1
Tetsey City 00000020 — 2 4 0
Shrennan et Hargreaves; Teachout, Star, Sherdell et Florence.

Mouvement des grains

Selon le rapport publié ce matin par la Commission du port de Montréal, les arrivages de grains pour la saison se totalisent, à 7 heures, à 48,507,672 boisseaux, à comparer avec 47,281,064 l'an dernier, et les expéditions s'élevaient, de leur côté, à 47,838,895 boisseaux, contre 46,053,955 l'an dernier, soit une avance favorable dans les deux cas pour la saison courante. Les commandes en carnet demeurent supérieures à celles de l'an dernier par plus de 300,000 boisseaux, soit exactement 899,897 cette année et 579,222 l'an dernier.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo à Montréal, (2 hrs.)
Chicago à Montréal, (4 hrs.)
Rochester à Toronto.
Baltimore à Reading.
Newark à Jersey City.

LIGUE AMERICAINE
Saint-Louis à Philadelphie.
Detroit à Washington.
Boston à New-York.

LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Pittsburgh.

Une victoire canadienne à Mont-Royal

Une assistance considérable a été témoin des courses disputées hier après-midi à la piste Mont-Royal. La température était idéale, les champs bien balancés et les courses fort intéressantes. De sorte que tous les fervents du turf ont passé une agréable matinée et inutile de dire que les employés du mutuel ont été tenus fort occupés.

Deux handicaps figuraient au programme d'hier, mais la pièce de résistance consistait en le handicap "L'illustration", réservé à la jeune division. Dans cette course Sungo a causé une surprise en décrochant le premier argent et le trophée offert au propriétaire du vainqueur. Visa est arrivé deuxième, tandis que Wanderoo, le grand favori, a dû se contenter de la troisième place.

La victoire de Sungo a été un véritable triomphe pour les couleurs canadiennes. Le vainqueur est un cheval canadien appartenant à une Canadienne, entraîné par un Canadien et piloté par un jockey canadien. Mme Webster, par l'entremise de son entraîneur Billy Walsh a reçu le trophée de "L'illustration", tandis que le jockey Johnny Gwynne a reçu une magnifique montre-bracelet pour avoir conduit son coursier à la victoire.

La Handicap du "Star", le numéro secondaire à l'affiche, a fourni une victoire populaire lorsque Hogarty a disposé de Uvira avec Autumn Bloom comme troisième.

PREMIERE COURSE — 6 furlongs — 3 ans et plus. Bourse \$400.
Tally, 113, H. Hay.
Sugarland, 108, R. Cooper.
Trying, 118, H. Gibson.
Stanta, 110, W. Ban.
Tann, 110, G. Eames.
Sam Sweeney, 113, J. Hanrahan.
One Grand, 118, R. Ross.
Maunaolu, 103, W. Doyu.
Donnez-Moi, 118, T. Wilson.
Spring Bud, 113, L. Tamarino.
Lady Norris, 103, J. Jeffrey.
\$2.00 Mutuel — Tally, 6.75, 3.80, 2.90; Sugarland, 3.60, 2.70; Trying, 2.70. Temps: 1:14 4-5.

DEUXIEME COURSE — 1 mille, 3 ans et plus. Bourse \$400.
Athlone Lass, 105, G. Seabo.
Sun Bonny, 108, C. Eames.
Deserve, 113, R. Cooper.
Nat Weiss, 114, H. Gibson.
Prince Italia, 103, J. Hanrahan.
Big Blue, 104, E. Fator.
Bad News, 104, L. Tamarino.
John Gaffney, 102, T. Wilson.
Fk Grossman, 105, F. Case.
Majestien, 97, W. Dovett.
Jean Pittston, 99, N. Wall.
Wacum, 104, F. Fellows.
\$2.00 Mutuel — Athlone Lass, 6.80, 6.60, 4.20; Sun Bonny, 14.50, 7.90; Deserve, 3.30. Temps: 1:42 4-5.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs — 3 ans et plus. Bourse \$400.
Lord Rockville, 109, A. Prain.
Foggy Dew, 109, H. Hay.
Irish Sphere, 117, R. Moore.
Candy Man, 114, N. Wall.
Goeland, 105, A. Mireault.
Probat, 114, A. Finley.
Kaurt, 105, F. Case.
First Day, 109, E. T. Moore.
\$2.00 Mutuel — Lord Rockville, 5.85, 3.80, 3.15; Foggy Dew, 3.10, 2.55; Irish Sphere, 3.15. Temps: 1:15 3-5.

QUATRIEME COURSE — 5 1-2 furlongs — 3 ans et plus. Bourse \$500.

HANDICAP DU "STAR"
Hogarty, 108, C. Eames.
Autumn Bloom, 110, H. Hay.
McKell, 102, M. Mitchell.
Count Bruno, 90, F. Fellows.
Legwood, 90, W. Dovett.
Pasaic, 105, R. Cooper.
Autumnal, 108, L. Laurin.
\$2.00 Mutuel — Hogarty, 5.75, 3.40, 3.05; Uvira, 3.10, 2.55; Autumn Bloom, 3.20. Temps: 1:07 1-5.

CINQUIEME COURSE — 5 1-2 furlongs — 2 ans — \$800.00

HANDICAP DE L'ILLUSTRATION
Sungo, 114, J. Gwynne.
Visa, 114, E. Fator.
Wanderoo, 124, H. Hay.
Column Light, 116, T. Wilson.
Hollandaise, 100, W. Dovett.
Whizzing D, 110, H. Gibson.
High Jump, 110, N. Brooks.
Macchute, 107, G. Horn.
Syndie, 100, N. Wall.
Imagale, 106, L. Laurin.
L'Etable, 102, G. Seabo.
\$2.00 Mutuel — Sungo, 10.30, 5.20, 2.90; Visa, 6.00, 3.25; Wanderoo, 2.65. Temps: 1:07 4-5.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs — 3 ans et plus. Bourse \$400.
Bob Blackburn, 108, W. Dovett.
Lea Sweep, 104, N. Wall.
Little Gyp, 105, F. Fellows.
Captive, 113, E. Fator.
Kingbird, 109, A. Prain.
The Afghan, 115, J. McQuay.
Maggie Love, 107, R. Moore.
Moon Play, 108, R. Cooper.
\$2.00 Mutuel — Bob Blackburn, 9.65, 4.65, 2.60; Lea Sweep, 4.20, 2.70; Little Gyp, 2.45. Temps: 1:15 2-5.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 1 furlong — 4 ans et plus. Bourse \$400.
Tout Feu, 106, E. Fator.
McKim, 106, M. Mitchell.
Sand Bell, 106, A. Prain.
Torrito, 110, N. Brooks.
Sg & Dec Mn, 109, H. Hay.
Mismomere, 106, G. Seabo.
Amourette, 103, J. Hanrahan.
Tom Ormont, 101, W. Dovett.
Judge Caverly, 106, C. Eames.
Kaulana, 106, J. McQuay.
Sidney G, 106, L. Laurin.
Flying Wings, 104, R. Cooper.
\$2.00 Mutuel — Tout Feu, 16.90, 9.70, 5.40; McKim, 11.55, 6.80; Sand Bell, 3.75. Temps: 1:57 2-5.

Le 35ème tournoi de la police

Quinze mille personnes ont assisté hier après-midi au Stade Moisson au 35ème tournoi annuel de la police de Montréal. Toronto, Hamilton, Verdun et Lachine avaient envoyé des représentants à ce tournoi où ils ont tous fait bonne figure. Les représentants de la force constabulaire de Montréal ont cependant remporté les honneurs haut la main, triomphant par 22 points de leurs plus proches adversaires, ceux de Toronto. Ils ont battu les athlètes de Hamilton par 35 points et ceux de Lachine et de Verdun par 51 points.

L. Hutton, de Montréal, a remporté les honneurs individuels, ayant compté neuf points dans les sept concours auxquels il a pris part. Il a gagné une magnifique médaille qu'il n'a pas pu recevoir lui-même, car il n'a pu se rendre au train dans la soirée pour Los Angeles où il représentera le Canada aux Jeux Olympiques.

M. J.-Léo Papineau, échevin du quartier Villieray, a remporté les honneurs dans la course des échevins. Il a battu M. Max Seigler par un nez... L'échevin Brien est venu en troisième, plusieurs épaissures en arrière. Les échevins Biggar, Lessage, Weldon et Brunet se sont classés parmi les "not aussi courts".

La parade des athlètes et des juges avant l'ouverture du tournoi a fourni un spectacle très goûté par la foule. Fanfare en tête, le défilé s'est déroulé sur la piste intérieure aux applaudissements de quelque quinze mille spectateurs.

On remarquait aussi sur le terrain, les officiers suivants de l'Association athlétique de la Police: les assistants-directeurs C. Barnes et E. H. Gobeil; les inspecteurs J. G. Lefebvre, A. Maranda, O. G. Lefebvre; Rodolphe Lavallée, secrétaire; les lieutenants J. E. Lévesque et R. Barnes, le capitaine Jovinville, les lieutenants Joncas et Whitty, le capitaine J. B. Laurin, les sergents J. Chamallard, E. Boucher, A. Vézina, Lapière, et le constable O. Lemieux.

Voici le résultat détaillé des différentes épreuves du tournoi:
1. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

2. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

3. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

4. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

5. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

6. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

7. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

8. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

9. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

10. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

11. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

12. Course de 100 verges: 1. N. Bourdeau, Montréal; 2. S. Burkholder, Toronto; 3. C. Lavoie, Montréal; 4. L. Hutton, Montréal. Temps pour Bourdeau, 10 secondes.

8 — Course des échevins: 1 — J. A. L. Papineau, de Villieray; 2 — Max Seigler, de Laurier; 3 — J. H. Brien, de Osement.
9 — Lancement du marteau de 16 livres: 1 — P. Eddendon, Hamilton; 2 — D. Sutherland, Toronto; 3 — A. Stewart, Toronto; 4 — J. Cobb, Toronto. Distance pour Eddendon, 127 pieds 3-4.
10 — Saut en longueur avec élan: 1 — L. Hutton, Montréal; 2 — H. Baker, Montréal; 3 — R. Kavanagh, Toronto; 4 — S. Burkholder, Toronto. Distance pour Hutton, 20 pieds 10 pouces 1-2.
11 — Lancement du javelot: 1 — R. Guindon, Montréal; 2 — B. Woelke, Hamilton; 3 — A. Stewart, Toronto; 4 — B. Irwin, Hamilton. Distance pour Guindon, 150 pieds 6 pouces.
12 — Course pour femmes. 100 verges: 1 — Lillian May; 2 — Philis Ford; 3 — Elisabeth Blasdel; 4 — May Bayley. Temps pour Lillian May, 12 secondes 3-5.
13 — Course de 440 verges: 1 — G. Lussier, Montréal; 2 — J. Sampson, Montréal; 3 — B. Irwin, Hamilton; 4 — E. Evans, Toronto.
14 — Lancement du poids de 56 livres en hauteur: 1 — F. Eddendon, Hamilton; 2 — J. Boyd, Toronto; 3 — J. DeGrace, Montréal; 4 — E. Holmes, Toronto. Hauteur pour Eddendon, 31 pieds 4 pouces et 3-4.
15 — Trois sauts en longueur avec élan: 1 — S. Burkholder, Toronto; 2 — L. Hutton, Montréal; 3 — H. Baker, Montréal; 4 — R. Kavanagh, Toronto. Distance pour Burkholder 40 pieds 11 pouces.
16 — Course à relais pour femmes, 440 verges: 1 — Equipe de la Canadian Ladies Athletic Association.
17 — Course de 880 verges: 1. J. Sampson, Montréal; 2. R. Kavanagh, Toronto; 3. A. Keay, Toronto; 4. H. Robert, Montréal. Temps, pour Sampson, 2 m. 20 s. 1/2.
18 — Lancement du poids de 56 lbs, en longueur: 1. J. Boyd, Toronto; 2. V. Huneault, Montréal; 3. F. Eddendon, Hamilton; 4. A. Stewart, Toronto. Distance pour Boyd, 15 pieds, 7 pouces 1/2.
19 — Voltige à la perche: 1. V. Huneault, Montréal; 2. J. Chamallard, Montréal; 3. G. Vanise, Hamilton. Hauteur pour Huneault, 9 pieds et 6 pouces.
20 — Course à relais de 100 verges: 1. J. Sampson, Montréal; 2. R. Kavanagh, Toronto; 3. A. Keay, Toronto; 4. H. Robert, Montréal. Temps, pour Sampson, 2 m. 20 s. 1/2.
21 — Course de 100 verges pour journalières: 1. H. Prisky, la Gazette; 2. J. L. Dussault, le Devoir; 3. M. Beaugrand, le Canada; 4. J. Bourdon, l'Illustration.
22 — Course de 120 verges, avec obstacles: 1. H. Baker, Montréal; 2. E. Evans, Toronto; 3. L. Hutton, Montréal. Temps pour Baker, 16 secondes 4-5.
23 — Souage à la corde: Montréal vs Toronto; 1ère épreuve: Toronto; 2ème épreuve, Toronto.
Un grand banquet à l'hôtel Windsor a couronné hier soir cette journée bien remplie. Il y eut des discours par le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, l'inspecteur Bélanger, l'échevin Biggar, M. l'échevin Lesage présenta la santé de la presse, et M. Georges Gailpeau, de l'Illustration, répondit.

Projet de rapport
La Commission gouvernementale universitaire a approuvé à sa séance d'hier les 14 premières pages d'un projet de rapport qui en comporte 20. Celles qui restent ont trait aux finances de l'Université de Montréal et seront étudiées et discutées à la prochaine séance qui aura lieu vers le 10 août. Suivra une autre séance sur la fin du mois, puis le rapport sera adressé à M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province.

La séance eut lieu sous la présidence de S. E. Mgr le chancelier, président de la Commission. Deux membres étaient absents: MM. Victor Doré et Ernest Guimont.

Digne rival pour Browning lundi prochain

Les partisans de l'ancien champion du monde Strangler Lewis ont voulu la guerre: ils l'ont. Les hostilités sont ouvertement déclarées entre les deux groupes, celui du véritable champion du monde, Henri Deglane, et celui de Lewis, Londres et Cie. Les amateurs de lutte de la métropole canadienne, pour peu que Lewis soit sérieux et qu'il n'ait pas voulu faire le fanfaron comme c'est son habitude, en verront de belles.

Lewis s'est bel et bien fait battre par Deglane. A lui maintenant de prouver qu'il est sérieux en battant ceux des cinq hommes désignés par les promoteurs Riopel et Létoirneau — deux seulement! Ces cinq hommes sont les suivants: Joe Malciewicz, Dan Koloff, Marin Plesina, Jim Browning ou Jack Sherry.

Il est à remarquer que le champion Henri Deglane a battu tous ces hommes depuis qu'il est champion. Que Lewis remporte deux victoires sur deux de ces cinq lutteurs, à son choix, et il aura un combat revanche avec Deglane. La proposition ne peut pas être plus juste et si M. Lewis, le terrible étranger, est sérieux, il le démontrera en se mettant tout aussitôt en campagne.

En attendant que Lewis fasse quelque chose — ce qui est fort peu probable si l'on se rend compte qu'il aime à lancer des défis en l'air, — deux de ces hommes désignés par les promoteurs se mesurent l'un contre l'autre lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, dans une finale qui promet d'attirer une foule record. Joe Malciewicz, l'astucieux Polonais, rencontrera Jim Browning, l'artiste du cisau de corps à rebours, dans cette finale qui promet d'être mémorable.

On conçoit facilement l'importance d'une pareille rencontre. Ces deux lutteurs tenteront d'établir leur supériorité et de montrer aux spectateurs qu'ils sont de taille à faire baisser pavillon à l'étranger qui n'a plus de redoutable que son nom.

Ce combat principal sera précédé de quatre autres rencontres qui ne manqueront pas de soulever l'enthousiasme des amateurs de lutte. Lee Wykoff, l'un de ceux qui promettent le mieux chez les jeunes, s'attaquera en semi-finale à Elmer Anderson, le puissant Suédois qui a fait ses débuts lundi soir dernier à Montréal en tenant Louis Allaire en respect pendant 20 minutes. Wykoff a démontré qu'il a l'étoffe d'un champion en évitant les attaques rapides de l'habile comte George Zarynow. S'il parvient à obtenir l'avantage sur Anderson, il obtiendra — c'est probable — des combats importants.

Léo Numa

Entente entre la province d'Ontario et le gouvernement fédéral pour la canalisation du St-Laurent

TEXTE DE L'ENTENTE.

ENTENTE conclue le onzième jour de juillet 1932.

La Puissance du Canada, ci-après représentée par le très honorable Richard Bedford Bennett, premier ministre et président du Conseil privé du Canada, et l'honorable Charles Hazlitt Cahan, secrétaire d'Etat du Canada, et désignée ci-après par le mot "Canada";

La province d'Ontario, ci-après représentée par l'honorable George Stewart Henry, premier ministre et président du Conseil exécutif d'Ontario, et l'honorable George Holmes Challies, secrétaire provincial d'Ontario et ci-après désignée par le mot "Ontario";

Considérant qu'un traité est maintenant en voie de négociation entre Sa Majesté, en tant que souverain de la puissance du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, dans le but d'assurer le parachèvement d'un canal à eau profonde à partir des Grands Lacs, et en passant par le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la mer, et

Considérant qu'en vertu des dispositions du traité proposé le Canada est à conclure des arrangements pour construire certains ouvrages dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent, le long duquel passe la frontière internationale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, certains de ces ouvrages devant servir exclusivement à la navigation, ci-après décrits comme travaux de navigation, certains autres devant être utilisés pour l'exploitation de l'énergie électrique, ci-après désignés comme travaux d'énergie, et d'autres qui serviront en commun et à la navigation et à l'exploitation de l'énergie, ci-après désignés comme travaux communs, et

Considérant que l'intention est de mettre à la disposition de l'Ontario la part canadienne de l'énergie développée dans la section internationale des rapides plus haut mentionnée, et

Considérant qu'il est désirable de conclure une entente entre le Canada et l'Ontario au sujet du partage entre eux des dépenses occasionnées par la construction des ouvrages dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent plus haut mentionnée et au sujet de l'utilisation de l'eau employée pour l'exploitation de l'énergie,

Il est résolu de conclure l'entente suivante:

Article I

Dans le cas où un tel traité sera conclu entre et ratifié par les deux principales parties contractantes, et dans le cas où les travaux d'énergie et les travaux communs seraient construits, le Canada consent à mettre à la disposition de l'Ontario pour le développement de l'énergie toute la portion canadienne de l'eau courante dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent, ce qui ne pourra être moins que la moitié de l'eau courante en sus et en plus de la quantité qui peut servir aux usages domestiques, sanitaires ou à la navigation, et l'Ontario, dans ce cas, consent à fournir au Canada au prix de revient l'énergie qui peut être nécessaire de temps à autre au fonctionnement des travaux de navigation ou autres fins de navigation dans ladite section internationale des rapides.

Article II

Le Canada et l'Ontario séparément et conjointement adoptent comme base de partage du coût des travaux qui seront construits dans la section internationale des rapides les conditions suivantes:

a) Le coût des travaux de navigation sera à la charge du Canada;

b) Le coût de la préparation, de la construction et de l'installation de la structure supérieure des centrales d'énergie, des turbines, de l'outillage électrique et autres des centrales d'énergie qui pourront être construites du côté canadien de la frontière internationale à Crysler Island et à Barnhart Island, respectivement, sera à la charge de l'Ontario;

c) Le Canada assume la responsabilité de la construction des structures des centrales d'énergie et d'autres travaux d'énergie décrits à l'Annexe A de cette Entente, et leur coût sera assumé par l'Ontario qui remboursera au Canada;

d) Le coût des travaux communs sera divisé de manière à décharger l'épave conjointe résultant de la construction des travaux de navigation, d'énergie et des travaux communs comme projet coordonné servant à la fois à la navigation et à l'énergie.

Article III

Pour donner suite à l'article II de cette entente, le Canada et l'Ontario reconnaissent mutuellement que les paiements qui doivent être faits par l'Ontario au Canada de la part assignée à l'Ontario du coût des travaux de construction dans la section internationale des rapides seront effectués en conformité avec les dispositions suivantes qui fixent définitivement les montants et les termes de ces versements et déterminent le partage du coût mentionné aux clauses (c) et (d) de l'article II de cette entente:

a) L'Ontario consent à payer au Canada, sujet aux conditions ci-après mentionnées, relativement au coût des travaux tel que partagé en vertu des dispositions des clauses (c) et (d) de l'article II de cette entente, la somme de vingt-sept millions cent quinze mille sept cent dollars (\$27,157,700) le premier novembre de l'année 1932, pour le développement de l'énergie en aval de Crysler Island; et la somme de trente-cinq millions huit cent quarante-six mille huit cent dollars (\$35,846,800), le premier novembre de l'année 1934, pour le développement de l'énergie au niveau inférieur de Barnhart Island;

b) Au cas où le Canada réussit à conclure des arrangements pour défrayer le coût et parfaire la construction de certains des travaux d'énergie (c'est-à-dire ces travaux défrayés nécessaires au parachèvement de la substructure des centrales d'énergie, mentionnées au paragraphe 3 de l'annexe A de cette entente, dont le coût probable est de deux millions six cent soixante-dix mille cinq cents dollars (\$2,675,500), et au cas où lesdits travaux défrayés seraient construits de telle façon et à tel moment désirés par l'Ontario, l'Ontario consent à payer au Canada les sommes additionnelles qui représenteront la valeur de tels travaux, de telle façon et à tel moment qu'ils seront construits;

c) Au cas où le Canada réussit à conclure des arrangements pour défrayer le coût des services de génie, dont l'Ontario doit assumer la responsabilité en vertu de l'article VI de cette entente, relativement aux travaux d'énergie mentionnés à la clause (c) de l'article II et à la clause (a) de l'article III de cette Entente, dont le coût total probable est d'un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars (\$1,562,500), l'Ontario consent à rembourser au Canada les sommes additionnelles équivalentes au coût de tels travaux de génie, de telle façon et à tel moment qu'ils se produiront. Ces paiements pourront être remis à plus tard suivant les dispositions de la clause (d) de l'article III de cette entente, et ils ne seront pas sujets à intérêts pendant ces délais.

(d) Le Canada consent à ce que

le paiement de vingt-sept millions cent quinze mille sept cents dollars (\$27,157,700) qui doit être effectué par l'Ontario en vertu de la clause (a) de l'article III de cette Entente, relativement aux travaux mentionnés puisse être différé par l'Ontario jusqu'au 1er novembre 1932; ou, au cas où les travaux ne seraient pas suffisamment complets pour que l'Ontario puisse en tirer de l'énergie avant le 1er novembre 1932, ledit paiement qui doit être effectué par l'Ontario pourra être remis à un an après le parachèvement des travaux mentionnés plus haut; spécifiant, cependant, que ledit paiement de vingt-sept millions cent quinze mille sept cents dollars (\$27,157,700) devra être versé par l'Ontario au Canada à toute date antérieure ou l'Ontario pourra commencer à disposer par vente de son énergie, provenant de Crysler Island, à d'autres qu'au Canada.

Le Canada consent également à ce que le paiement de trente-cinq millions huit cent quarante-six mille huit cents dollars (\$35,846,800) que l'Ontario doit faire en vertu de la clause (a) de l'article III de la présente entente, relativement aux ouvrages qui y sont mentionnés, pourra être retardé par l'Ontario pendant une période de trois ans subséquente au paiement de la somme de \$27,157,700, tel que prévu au paragraphe précédent de cette clause, ou pendant un an consécutif au parachèvement des travaux d'exploitation d'énergie au niveau inférieur de Barnhart Island de façon à permettre à l'Ontario d'en tirer de l'énergie, à quelque époque ultérieure que ce soit; il est stipulé qu'un tel paiement de \$35,846,800 devra être versé par l'Ontario au Canada à toute date antérieure ou l'Ontario commencera à tirer de l'énergie pour fins de vente à d'autres qu'au Canada provenant des travaux de Barnhart Island.

Le Canada consent également à ne pas imposer d'intérêts à l'Ontario pendant la période de délai prescrite, quand cette période de délai est prescrite en vertu des dispositions de l'article ci-dessus.

Article IV

Quand l'Ontario aura terminé ses paiements au Canada en vertu des dispositions de l'article III de cette entente, l'Ontario sera considéré comme propriétaire des travaux d'énergie du côté canadien de la frontière internationale et de la portion canadienne de l'énergie dans ladite section internationale des rapides, et il sera aussi considéré, pour fins d'énergie seulement, comme détenteur du droit perpétuel à l'usage, en commun avec le Canada, des travaux communs construits dans la section internationale des rapides, et, sur versement complet des redevances spécifiées, le Canada fera, à la demande de l'Ontario, une déclaration de fidejussure par laquelle le Canada assurera à l'Ontario ces droits, en tant qu'ils s'appliquent à la portion canadienne de l'énergie dans ladite section internationale des rapides, en tant qu'ils affectent les travaux d'énergie et le terrain sur lequel ils pourront être construits et aussi en tant qu'ils s'appliquent aux travaux communs tels qu'ils ont été plus spécifiquement décrits ci-dessus.

Article V

Le Canada s'engage:— (a) A pourvoir à la nomination d'un ou de représentants, recommandés par l'Ontario, sur tout bureau ou sur toute commission organisée pour la préparation, la construction ou l'exploitation des travaux d'énergie ou des travaux communs.

(b) A prendre des dispositions pour nommer un ou des représentants, approuvés par l'Ontario, sur tout corps d'ingénieurs responsables à tel bureau ou à telle commission de la préparation, de la construction ou de l'exploitation de tels travaux.

Article VI

L'Ontario pourvoira à et sera responsable de l'élaboration de tous les travaux d'énergie du côté canadien de la frontière internationale, et il devra approuver les plans devant assurer la sécurité et l'adaptabilité de tous les plans nécessaires au développement de l'énergie, et le Canada sera responsable de tous les plans destinés à la navigation et aux travaux en commun, et il devra fournir son approbation aux plans devant assurer la sécurité et l'adaptabilité de toutes les structures d'énergie et aux mesures prises pour assurer le passage et la réglementation des eaux à travers chaque structure de production d'énergie.

Article VII

Quant aux travaux situés du côté canadien de la frontière internationale, le Canada et l'Ontario reconnaissent que le Canada devra, à ses propres frais, assurer le maintien et l'exploitation des travaux de la section internationale des rapides jusqu'à telles dates où l'Ontario commencera à vendre de l'énergie des sources d'énergie de Crysler Island et de Barnhart Island respectivement; à partir de ces dates, respectivement, le Canada devra assumer, à ses propres frais, le maintien et l'opération de tous les travaux de navigation; l'Ontario, à partir de ces dates respectives, devra, à ses propres frais, assumer le maintien et l'opération des travaux d'énergie de Crysler Island et de Barnhart Island, respectivement; et le Canada, à partir de telles dates respectives, devra maintenir et mettre en opération les travaux communs, le coût des

maintien et de l'opération des travaux communs devant être partagé également par le Canada et l'Ontario.

Article VIII

Dans les intérêts de la navigation sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, et dans les intérêts de l'exploitation de l'énergie sur la Rivière Sainte-Marie (entre les Lacs Supérieur et Huron), sur la Rivière Niagara et sur le fleuve Saint-Laurent dans la partie canadienne ou internationale, le Canada et l'Ontario s'engagent mutuellement à détourner les eaux de la Rivière Egoki dans le Saint-Laurent, mais sujets aux termes et aux conditions qui suivent:

(a) Le détournement pourra se produire à une date fixée par entente mutuelle et dans ce cas, le coût du détournement au point de décharge du Lac Nipigon devra être assumé également par le Canada et l'Ontario, mais la part du Canada ne devra en aucun cas dépasser \$1,500,000.

(b) Le détournement pourra se produire au gré de l'une ou l'autre partie à toute date subséquente à la vente ou à la disposition d'une façon quelconque de la part canadienne de l'énergie produite dans ladite section internationale des rapides, et, dans cette éventualité, le Canada devra être tenu de partager le coût défini dans la clause (a) de cet article sera établi.

(c) Le détournement pourra se produire au gré du Canada à toute date antérieure à une telle vente ou à une telle disposition, dans l'intérêt de la navigation, et, dans cette éventualité, le coût sera partagé tel que décrit à la clause (a) du présent article, mais le Canada remboursera à l'Ontario les charges fixes et les frais d'exploitation imputables à l'Ontario pour le coût de ce détournement jusqu'à la date d'une telle vente ou disposition.

(d) Le coût du maintien et de la mise en opération des travaux nécessaires par le détournement ci-dessus mentionné sera assumé également par le Canada et l'Ontario.

L'Ontario aura le droit d'utiliser les eaux, pour fins de production d'énergie, en quantité équivalente aux eaux détournées (environ 4,000 p.c.s.) à partir du point de détournement jusqu'à la limite est de ladite section internationale des rapides.

Article IX

L'Ontario s'engage à faire tout le nécessaire pour hâter la production de l'énergie en vertu de la présente entente, et, en attendant, le parachèvement des travaux d'énergie de façon à permettre à l'Ontario d'en tirer de l'électricité, de ne pas conclure, ni d'autoriser ou de permettre de conclure, par tout agent sujet à cet égard à l'Ontario, tout contrat ou entente pour l'achat d'énergie, ni de construire ou de permettre de construire, par l'intermédiaire de tout agent sujet à cet égard à l'Ontario, tous travaux qui ne seront pas déjà en construction pour le développement de l'énergie de façon à dépasser la quantité d'énergie nécessaire à suffire aux besoins de l'Ontario.

Article X

Cette entente est sujette à l'approbation du Parlement du Canada et de la législature de la province d'Ontario. Si, toutefois, ledit traité n'est pas conclu et ratifié par les principales parties contractantes, en tant qu'il s'agit de la portion canadienne de l'énergie dans ladite section internationale des rapides, en tant qu'ils affectent les travaux d'énergie et le terrain sur lequel ils pourront être construits et aussi en tant qu'ils s'appliquent aux travaux communs tels qu'ils ont été plus spécifiquement décrits ci-dessus.

Par les présentes, les très honorables Richard Bedford Bennett, premier ministre et président du Conseil privé du Canada, et l'honorable Charles Hazlitt Cahan, secrétaire d'Etat du Canada, ont apposé leurs signatures au nom de la Puissance du Canada, et l'honorable George Stewart Henry, premier ministre et président du Conseil exécutif de l'Ontario, et l'honorable George Holmes Challies, secrétaire provincial de l'Ontario, ont apposé leurs signatures au nom de la province de l'Ontario, conjointement le onzième jour de juillet, de l'An du Seigneur mil neuf cent trente-deux.

Signé au nom de la Puissance du Canada par le très honorable Richard Bedford Bennett, premier ministre et président du Conseil privé du Canada, et l'honorable Charles Hazlitt Cahan, secrétaire d'Etat du Canada, en présence de:— Signé au nom de la Province d'Ontario par l'hon. George Stewart Henry, premier ministre et président du Conseil exécutif de l'Ontario, et l'hon. George Holmes Challies, secrétaire provincial de l'Ontario, en présence de:—

Annexe A à l'entente au sujet du St-Laurent entre le Canada et l'Ontario

(Pour faire suite à la clause (c) de l'article II, aux clauses (a) et (b) de l'article III et à l'article VI de la présente entente.)

1. Les structures fondamentales des centrales d'énergie et des autres travaux d'énergie mentionnés dans la clause (c) de l'article II de la présente entente comprendront généralement toutes les excavations, le creusement et le remplissage, le pompage de l'eau, les barrières à glace, les remblais, les voies ferrées et les chemins nécessaires au développement de l'énergie, et la construction des structures fondamentales des usines d'énergie jusqu'au niveau spécifié ci-après pour la Centrale de Crysler Island et celle de Barnhart Island. Les structures fondamentales des usines d'énergie qui doivent être construites en vertu des stipulations de l'article VI de la présente entente, doivent être prêtes à recevoir l'outillage, qui comprendra les tranchées supérieures, les prises d'eau, les drains, les tuyaux d'aspiration, les moles de détournement et les glaces, les échelles et les portes, les glaces d'écoulement et tout autre matériel d'écoulement, et elles devront être de dimensions suffisantes pour recevoir tous les

appareils et l'outillage, y compris les transformateurs, et procurer l'espace nécessaire pour l'assemblage, l'opération et le maintien. Les structures fondamentales devront aussi comprendre les conduits pour les échelles, les puits, les grils, les échelles, les drains, sables la construction des tranchées, renferment ou dont ils peuvent avoir besoin;

2. Les parties des structures fondamentales des usines d'énergie, dont le paiement est prévu par la clause (a) de l'article III de la présente entente, devront correspondre à la description qui en est faite dans le premier paragraphe de cette annexe, et pourvoir des espaces suffisants au haut des tubes d'aspiration et dans les excavations des turbines et des générateurs pour qu'il soit loisible d'installer et d'assujettir les parties des turbines et des générateurs, et le plancher des usines d'énergie devra être laissé à un niveau inférieur de quatre pieds au plancher permanent de façon à rendre possible la construction des tranchées, des fosses et des ouvertures nécessaires, et l'installation des conduits, de la tuyauterie, de câbles, etc., au-dessus de cette élévation; et la disposition des conduits pour les échelles, les drains, les tuyaux, les conduits, et les accessoires y afférents, pourra être différée aussi longtemps qu'il sera nécessaire par suite du retard apporté à la construction des portions de la structure fondamentale dont il vient d'être fait mention;

3. Les parties de la structure fondamentale des usines d'énergie, dont le paiement est prévu par la clause (b) de l'article III de la présente entente, et qui sont décrites dans la classe des ouvrages adjoints dans la même classe, seront les travaux rendus nécessaires pour le parachèvement de la structure fondamentale telle que spécifiée au premier paragraphe de cette annexe.

M. René Bazin est décédé

L'écrivain célèbre est mort à son domicile hier soir, à l'âge de 78 ans.

Paris, 21 (S. P. A.). — M. René Bazin, l'écrivain bien connu, est décédé chez lui hier soir. Il était âgé de 78 ans. On se rappellera qu'il est venu au Canada au temps du Congrès de la langue française.

M. René Bazin était né à Angers en 1853. Professeur de droit à l'Université catholique de sa ville natale en 1875, il collabora au *Journal des débats*, au *Correspondant* et à la *Revue des Deux-Mondes*. En 1884, parut son premier roman, *Stéphane*. Depuis, ont suivi: *Ma tante Giron* (1885); *Une tâche pénible* (1888); *les Noëls* (1890); *A l'aventure* (1891); *la Légende sainte Béat*, la *Sauveteuse* (1892); *Sicile, Madame Corneille* (1893); *les Italiens d'aujourd'hui*, *Humble amour* (1894); *Terre d'Espagne* (1895); *En province* (1896); *De tout son âme*, *Contes de bonne Perrette* (1897); *la Terre qui meurt*, *Histoire de vingt-quatre sonnettes* (1898); puis les *Oberlé* (1901), *Donatienne* (1903); le *Blé qui lève* (1907); la *Barrière* (1910); *Davidée* (1912); *Charles de Foucauld* (1921); *Magnificat*, *Un monastère de saint Pierre Fourier*; *les Oiseaux* (1932).

M. Bazin était membre de l'Académie française depuis 1904.

Assassinée

St-Léon, 21. — Mme Joseph Valcourt, de Louiseville, a été assassinée ici hier après-midi à coups de barre d'acier. Mme Valcourt retournait à sa résidence d'été où elle passe ses vacances lorsqu'elle rencontra sur la route Alfred Coulomb, un ancien ami. Ils causèrent ensemble quelques minutes puis il s'éleva une querelle. Coulomb frappa Mme Valcourt et la laissa inconsciente sur la route. Elle succomba quelques minutes plus tard à une double fracture du crâne.

Coulomb a été arrêté à Louiseville où il s'était rendu après le crime. Le coroner tiendra une enquête demain. Coulomb est détenu comme témoin important.

On vole la police

La police elle-même, chargée d'appréhender les individus indisciplinés qui prennent ce qui ne leur appartient pas, n'est pas à l'abri de coups audacieux. Le sergent Vézina, des quartiers généraux, en sait quelque chose. Il s'est fait voler hier matin, vers 8 h. 45, en face du No 6277 rue Christophe-Colomb, un sac de voyage contenant des marchandises évaluées à \$250. Le sergent a constaté que les voleurs, en apprenant à qui appartient le sac, s'empressèrent d'aller le lui remettre. Le ou les voleurs pourront s'adresser aux quartiers généraux de la police et demander le sergent Vézina. Ils seront les bienvenus.

Le soin des malades

Un livre très pratique concernant le soin des malades vient d'être publié par un religieux de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par les médecins.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre intéressant aux hôpitaux, aux familles, aux personnes auxquel-

DUPUIS

Messieurs --- Notez ces aubaines pour vendredi

Costumes de bain à 1/2 PRIX

Prix ordinaire : 6.00 — spécial, 3.00

Prix ordinaire : 5.00 — spécial, 2.50

Prix ordinaire : 4.00 — spécial, 2.00

Maillots d'une seule pièce ou costumes avec jupe à même, ou à 2 pièces. Tricot tout laine uni ou à deux tons.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Chaussettes françaises

800 paires en tricot pur fil de Lille léger et confortable pour l'été. Importées d'une grande maison de Paris ces chaussettes étaient tout d'abord destinées à se vendre 1.00, 1.50 et 2.00 la paire. Notez le rabais et faites-en votre profit. Pointures 10 et 10 1/2 seulement.

—Au rez-de-chaussée

.50

Bâtons de golf

200 bâtons "Argyle" au choix. Achetez-les à ce bas prix, chacun.

.79

25 manches en acier. Spécial, chacun.

1.59

DUPUIS — au sous-sol "Sport"

PLateau 5151

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire. Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, a.-p. et dir. général. Armand Dupuis, sec. gén.

Pour NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON

Ne manquez pas d'emprunter ce train fameux pour vous rendre à Washington. Vous passerez par Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance commode à New York pour la plage fashionable d'Atlantic City, sans changement de gare.

Wagons : compartiments, wagons-lits et wagons-couchettes (à deux lits). Wagon-restaurant de Springfield à New York et Washington. Voitures de première classe.

par le WASHINGTONIAN

Départ quotidien de la gare Bonaventure à 8.20 p.m. (Heure solaire). Renseignements complets au bureau des billets en ville, 304 rue Saint-Jacques, MARquette 4731.

CANADIAN NATIONAL

Avis légal

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de SALIM AUDETTE, 2810 Masson, cédant autorisé, Avis est par les présentes donné que Salim Audette, de Montréal, le 10ème jour de juillet 1932, fait session autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'hon. Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif audité sera tenue à Montréal, le 3ème jour d'août 1932, à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 20ème jour d'août 1932.

J.-O. BONNIER, Gardien.

132 ouest, St-Jacques, HARBOR 0063.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

DEMANDE à être faite à la CITE DE MONTRÉAL, par O.-T. Potlitz, No 3590 Blvd Gouin est, pour permission d'ériger une fontaine, sur le lot No 80, subdivision 30, quartier Hochelaga, (volain de 1893 Montréal).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 21 juillet 1932.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc., — service complet — LE DEVOIR, VOYAGES, 430 Notre-Dame Est, Téléphonez HARBOR 1241.

CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRÉS

The Canada Life Assurance Company, Toronto, Ontario.

J'aimerais savoir quelle serait la rente mensuelle que j'aurais à l'âge de 50, 55, 60 ou 65 ans si j'économise \$..... par mois à partir de maintenant.

Nom..... (Monsieur, Madame ou Mademoiselle)

Adresse.....

Je suis né.....